

III. LA MARCHE ET LA DATE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CHŒUR

Ainsi, par la décision de conserver la chapelle dédiée aux saints Gervais et Protas au sud et, au nord-est, la muraille avec la tour hébergeant l'autel Saint-Michel, se trouvait défini le cadre topographique destiné à accueillir la nouvelle cathédrale. C'est donc tout naturellement en fonction de ces édifices et dans la nécessité de communiquer avec eux que fut élaboré le plan de Notre-Dame et que démarrèrent, au début des années 1150 et non sans quelques difficultés et repentirs, les travaux de reconstruction (fig. 15).

A. LES PROBLEMES ET LES HESITATIONS DU DEBUT

1. Le vestibule méridional

Conservant le mur en moellons par lequel la cathédrale d'Eudes I^{er} s'accolait déjà à la chapelle des saints Gervais et Protas et communiquait avec elle, l'architecte entreprit la construction d'un vestibule appuyé sur ce mur et permettant de maintenir la communication entre le nouvel ouvrage et la chapelle.

Il est facile de voir que c'est à l'est de ce mur que furent d'abord montées les premières assises de la tour d'escalier et de trois colonnes attenantes, dont deux de fort diamètre, jusqu'au niveau des chapiteaux de celle-ci (pile 24 a) (fig. 16). Il s'agit là, en effet, d'un premier projet qui ne connut pas de suite puisque la disposition suggérée par ces colonnes et l'orientation des chapiteaux ne trouvent pas leur correspondance dans le voûtement réalisé. Ainsi, la colonnette de gauche, prévue pour recevoir un arc formeret qui se serait appuyé sur la tour, reçoit en fait une ogive de la voûte alors que la colonne médiane et son chapiteau, qui auraient dû être associés à une ogive, ne reçoivent rien.

Ce premier projet, vite abandonné au profit du voûtement qu'on retrouve partout ailleurs dans le chœur, caractérisé notamment par le profil en amande des ogives, suggère, compte-tenu du diamètre de la colonne diagonale et de l'importance du chapiteau correspondant, qu'une ogive beaucoup

plus forte et donc d'un profil différent était initialement prévue. Quoi qu'il en soit de ces repentirs, ce vestibule introduisait un axe transversal majeur nord-sud dans l'élaboration du plan du nouvel édifice.

2. La tour d'escalier nord

Or, c'est précisément au nord, symétriquement à ce vestibule, que nous trouvons un autre témoignage des premiers travaux de la nouvelle cathédrale. Il s'agit de la tour d'escalier prévue pour desservir, de ce côté, les tribunes du nouvel édifice, suivant une disposition analogue à celle que l'on trouve au sud.

L'escalier de cette tour débouche aujourd'hui sur le bas-côté du chœur. Il s'agit d'une modification remontant au siècle dernier, lorsque le vestibule nord fut restauré.²²² Il est aisé de constater, depuis l'intérieur, que l'accès se faisait initialement depuis le côté est du vestibule, comme au sud ; mais là n'est pas l'important.

On observe, en effet, que cet escalier débouche tout d'abord, au nord, sur une porte aménagée dès l'origine pour assurer la communication avec la tour disparue de l'enceinte. Si l'on continue de remonter cet escalier tournant, on se trouve ensuite devant une seconde porte donnant sur la tribune du XII^e siècle. Or, le seuil de cette ouverture est situé 0,70 m plus bas que le niveau du sol de la tribune, la différence étant comblée par des blocs de pierre grossièrement taillés et appareillés (fig. 17).²²³

On doit donc en conclure que cette tour d'escalier a été bâtie avec un léger décalage de temps par rapport au bas-côté nord du chœur et à la tribune qui le surmonte et que la distribution des marches a été définie en fonction de l'accès à la tour gallo-romaine abritant l'autel Saint-Michel. Depuis l'escalier tournant, le niveau du seuil de la porte donnant sur la tribune n'est que la conséquence de cette distribution qui aurait imposé, si elle avait été suivie dans ses implications, une hauteur des bas-côtés inférieure de 0,70 m à ce qu'elle est en réalité.

222. Aubert, *Monographie*, p. 82.

223. Lorsque, depuis la tribune, on se place devant cette porte (maçonnée, cela va sans dire), le linteau se trouve de la même manière, et comme on pouvait s'y attendre, en position aberrante par rapport au sol de la tribune — refait, mais dont le niveau est authentifié par les bases des piles — dont il n'est en effet distant que d'1 mètre environ.

Faut-il en conclure pour autant que l'accès à la tribune a toujours été impossible de ce côté ? Cela n'est pas certain car l'inclinaison du compartiment de la voûte du bas-côté — qui vient buter juste sous le seuil de cette porte — et

l'épaisseur de la maçonnerie de remplissage entre l'extrados de cette voûte et le sol de la tribune — qui est précisément de 0,70 m environ dans sa valeur la plus forte, telle qu'on peut la mesurer sur un relevé en coupe effectué à cet endroit — permettraient parfaitement que quelques marches destinées à racheter cette différence de niveau entre le seuil de la porte et le sol de la tribune fussent montées sur l'extrados de la voûte. Un sondage sous le carrelage en terre cuite actuel permettrait de s'en assurer mais il paraît a priori peu probable que cet escalier tournant, si important pour la desserte des tribunes de la cathédrale, ait été condamné dès l'origine.



17. Accès à la tribune depuis la tour d'escalier nord du chœur. La flèche indique le niveau du sol de la tribune.

Lorsqu'on examine les maçonneries extérieures de cette tour d'escalier (fig. 18) et qu'on les associe à la tour disparue de l'enceinte, on s'explique alors parfaitement les différents arrachements visibles sur la face nord. Ainsi, la porte en plein cintre déjà évoquée, qui s'ouvre aujourd'hui sur le vide, permettait

une communication avec la tour gallo-romaine par l'intermédiaire d'un escalier reposant sur une voûte en demi-berceau, dont l'arrachement est encore visible sous la porte. L'inclinaison des lits de cette voûte prouve qu'elle n'avait pas le même rayon à ses deux extrémités, ayant à relier deux murs — celui de la tour d'escalier et celui de la tour gallo-romaine — qui n'étaient pas parallèles.²²⁴ Cet escalier était lui-même couvert par une autre voûte en berceau plein cintre, dont la trace est encore parfaitement visible au-dessus de la porte.

En outre, grâce à la voûte sur laquelle s'appuyait cet escalier, une communication était possible entre le petit réduit existant au nord-est — lui-même accessible depuis la cathédrale par une porte encore en partie visible dans le bas-côté nord du chœur, au droit de la chapelle du Sacré-Cœur — et les bâtiments du chapitre, qui commençaient à l'ouest de la tour. Si l'on ajoute qu'au niveau des tribunes une porte, donnant aujourd'hui sur les combles de la chapelle du Sacré-Cœur, permettait de mettre en communication, par une courte passerelle, ces tribunes avec la muraille gallo-romaine,²²⁵ on doit admettre qu'une relation extrêmement étroite existait donc bien jusqu'en 1671 entre la cathédrale et cette partie de l'enceinte (fig. 15), relation qui peut s'expliquer par l'importance particulière accordée à la tour disparue, dans laquelle j'ai proposé de situer la chapelle de Saint-Michel.²²⁶

3. Le contact avec la muraille gallo-romaine

L'axe transversal résultant de la nécessité de communiquer avec l'oratoire des saints Gervais et Protais, au sud, et avec celui de saint Michel et les bâtiments du chapitre, au nord — axe matérialisé par les deux vestibules et les tours d'escalier attenantes — allait poser à l'architecte le problème du développement des parties orientales de la cathédrale, limité par la présence de la muraille qu'il était tenu de conserver (fig. 15).

Eludant la solution la plus simple, qui aurait consisté à restreindre l'abside à sa partie tournante en supprimant la travée droite,²²⁷ l'architecte choisit

224. Marcel Aubert (*Monographie*, p. 132-133), qui ignorait cependant l'existence d'une tour gallo-romaine en cet endroit, avait noté cette particularité.

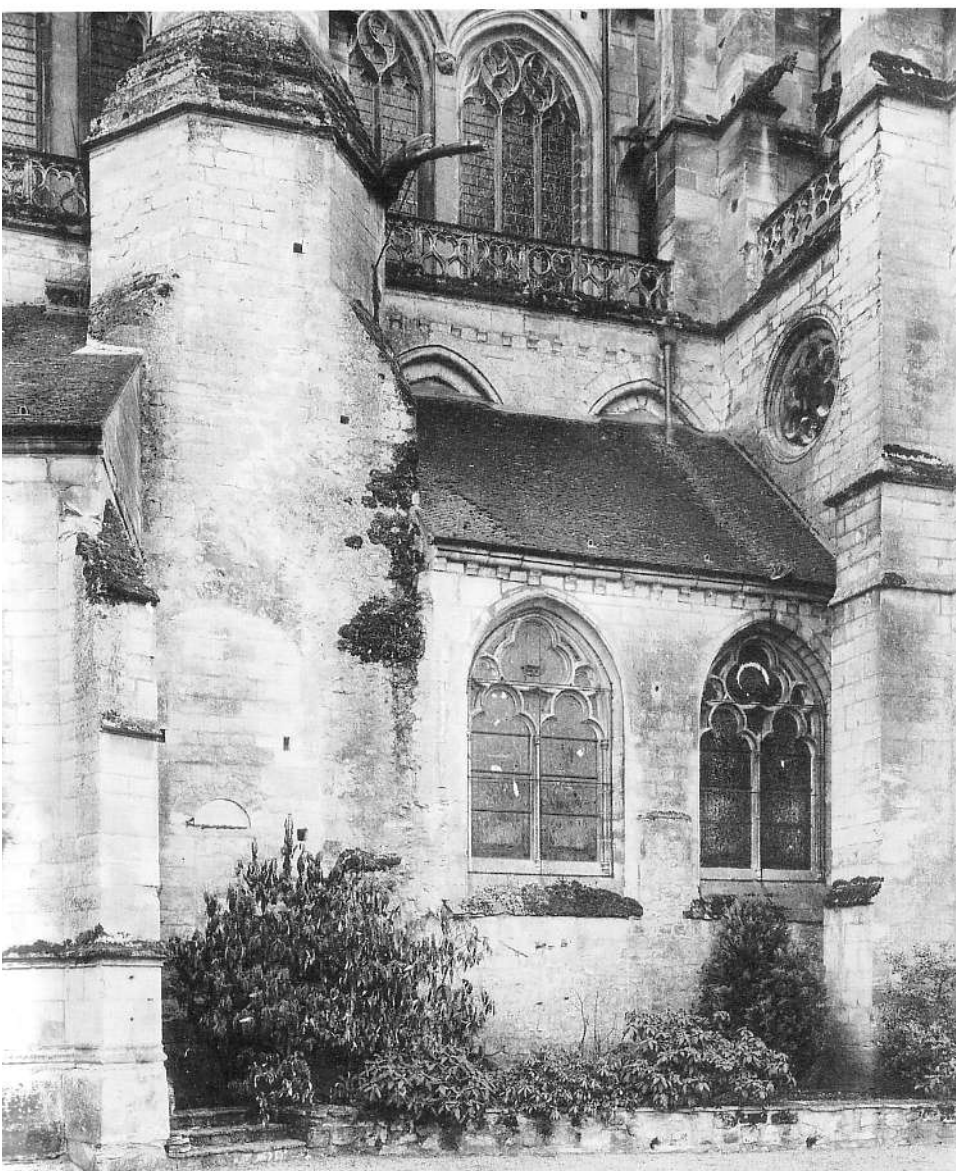
225. Explication déjà suggérée par Marcel Aubert, *Monographie*, p. 84.

226. De telles communications, établies à deux niveaux entre la cathédrale et l'ensemble tour-muraille, pouvaient parfaitement s'accommoder des impératifs de la procession du 15 août évoquée par Marcel Aubert (*Monographie*, p. 152) à propos de l'autel Saint-Michel.

227. C'est le cas à Saint-Germer-de-Fly où l'hémicycle de l'abside reçoit un voûtement indépendant de la travée droite qui le précède, qui constitue en fait la seule et unique travée du chœur (fig. 55 a).

Les débuts de la construction de cette église abbatiale ont été récemment reculés aux années 1135-1140 par J. Henriot (*Saint-Germer-de-Fly*, p. 93-142), contrairement à M. Pessin (*Saint-Germer-de-Fly*, p. 71) et J. Bony (*French Gothic Architecture*, p. 482, n.30 ; p. 484, n.8), qui y voient un édifice commencé après 1150.

Cet écart d'une quinzaine d'années entre les datations proposées est riche de conséquences car, si dans le premier cas (vers 1135-40) Saint-Germer apparaît comme un monument novateur (chevet à chapelles rayonnantes contiguës et peu profondes, tribune voûtée sur le déambulatoire, élévation à quatre étages), il faut y voir au contraire, après 1150, un monument conservateur aux caractères régionaux fortement marqués. Indépendamment des arguments historiques avancés, dont aucun ne constitue une preuve formelle du commencement des tra-



18. Tour d'escalier et vestibule latéral nord, depuis le jardin de l'évêché. A gauche, départ de la chapelle Saint-Gervais-Saint-Protais (ou du Sacré-Cœur) ; à droite, transept du XIII^e siècle.

d'empiéter sur la muraille gallo-romaine au niveau des deux chapelles nord-est, tout en désaxant vers le sud le déambulatoire sur lequel celles-ci se greffent afin que la circulation sur la muraille restât possible. Il réalisait ainsi un compromis entre un développement optimum du chœur et le maintien de l'enceinte.²²⁸

Le choix d'un tel parti, réponse élégante au problème posé, obligeait cependant à concevoir dif-

féremment ces deux chapelles, qui constituent en raison même de leur emplacement un autre témoignage des tout premiers travaux de reconstruction de la cathédrale.

Très restaurée par Duthoit en 1885,²²⁹ la première chapelle nord, dédiée à saint Michel et saint Liévin, est percée de deux fenêtres en arc brisé, l'une dans l'axe, qui est complètement moderne, l'autre vers le nord-ouest (fig. 7 et 106). Si toute la

vaux de reconstruction de l'abbatiale vers 1135-40, mais seulement des présomptions, on doit reconnaître que le contexte politique et géographique dans lequel s'inscrivait Saint-Germer au milieu du XII^e siècle peut effectivement plaider en faveur d'une datation haute de l'abbatiale bien que les types de chapiteaux tendent à contredire une telle datation.

228. Au droit de la première chapelle nord-est (aujourd'hui Saint-Michel et Saint-Liévin), la largeur de la muraille était d'environ 2 m. Si le déambulatoire n'avait

pas été légèrement désaxé vers le sud-ouest, cette largeur aurait été réduite à 1,50 m environ.

229. Aubert, *Monographie*, p. 49 et 80. S'il n'est pas exact, comme l'affirme Marcel Aubert (p. 80), que cette chapelle a été « reconstruite complètement par Duthoit en 1885 », il est en tout cas curieux que ce soit précisément elle qui ait été retenue pour être reproduite dans sa *Monographie* (entre les p. 80 et 81) comme exemple d'une chapelle du déambulatoire : comme on va le voir, aucune n'est en effet plus éloignée de celle-ci des dispositions initiales.

moitié gauche de cette dernière fenêtre est authentique, l'autre partie n'est qu'un aménagement moderne commandé par la présence de la nouvelle baie. La fenêtre primitive était plus grande, comme il est facile de le déduire de la courbe de la moitié gauche de l'arc, seule d'origine. Une voûte d'ogives à quatre branches couvre cette chapelle mais seules les deux ogives placées vers le déambulatoire remontent au XII^e siècle car les deux autres résultent du percement de la nouvelle fenêtre.

La disposition primitive de cette chapelle était, en fait, analogue à celle de la chapelle contiguë, dédiée à saint Rieul (fig. 15). Bien que restaurée en 1860,²³⁰ cette dernière a conservé pour l'essentiel son agencement primitif (fig. 19). Elle est percée d'une seule fenêtre en arc brisé, à l'est, l'autre moitié étant décorée d'une fausse arcature moderne. Une voûte d'ogive à trois branches la couvre logiquement, l'emplacement de la fenêtre interdisant l'appareillage d'une voûte à quatre branches comme dans les deux chapelles du sud-est, percées d'une grande fenêtre médiane.

Lorsqu'on observe ces deux chapelles depuis l'extérieur (fig. 20), on remarque, de part et d'autre du contrefort qui les sépare, deux fenêtres en plein cintre beaucoup plus petites et d'aspect archaïque, aujourd'hui bouchées. Ces fenêtres sont littéralement « coincées » entre le sommet de la muraille gallo-romaine, dont les arrachements sont encore visibles, et la corniche des chapelles, dont plusieurs modillons sont engagés dans les claveaux de leur arc en plein cintre.

Pour restituer les dispositions d'origine de ces chapelles, il est nécessaire de se rappeler qu'elles furent conçues en fonction de la muraille gallo-romaine sur laquelle, on l'a vu, elles mordaient largement (fig. 15). Ainsi, au point de contact avec cette dernière s'est-on contenté d'ouvrir une petite fenêtre en plein cintre, qui éclairait la chapelle en débouchant juste au-dessus de la muraille. Au contraire, au nord et à l'est, là où la courbe résultant de leur plan en hémicycle éloignait leur maçonnerie de la muraille, on a pu ménager des fenêtres analogues, bien que plus étroites, à celles qu'on voit toujours dans les deux chapelles du sud-est.²³¹

230. Aubert, *Monographie*, p. 48 et 80.

231. Pour la fenêtre percée au nord-ouest de la première chapelle, il a cependant été nécessaire de réduire l'épaisseur de la muraille qui, si elle avait été intégralement conservée, n'aurait pas permis l'ouverture d'une grande fenêtre à cet endroit.

232. Vergnet-Ruiz, *Cathédrale*, p. 13-15. Cette hypothèse a été malheureusement reprise par A. et J. Fontaine, *Senlis*, p. 13-14 et 80-81.

233. Sur ce problème en général, voir notamment Bony, *French Gothic Architecture*, p. 49-64 ; pour Saint-Martin-des-Champs : Ache, *Saint-Martin-des-Champs*, p. 5-15 ; pour Saint-Denis : Bony, *Chevet of Saint-Denis*, p. 131-142.

234. En décalant légèrement vers le sud l'axe général de l'édifice, le désaxement du déambulatoire, consécutif à la présence de la muraille, pouvait être évité. Le présence de

La coexistence dans une même chapelle de deux fenêtres d'aspect totalement différent ne s'explique donc pas, comme on a pu l'écrire, par l'antériorité d'un type sur l'autre,²³² mais seulement par les contraintes particulières imposées par le site. Si l'évidence archéologique ne suffisait pas, on se rappellera que les premiers déambulatoires à chapelles rayonnantes contiguës ont vu le jour à Saint-Martin-des-Champs et à Saint-Denis dans les années 1130 et 1140²³³ et qu'un tel plan est absolument impensable aux X^e ou XI^e siècles à Senlis, une date avancée précisément à propos de ces deux petites fenêtres en plein cintre.

4. Les irrégularités du plan (fig. 15, 105 et 106)

De même qu'elles rendent compte de l'existence des vestibules et du désaxement du déambulatoire, les contraintes du site expliquent les irrégularités consécutives du plan, marquées par l'augmentation progressive de la largeur des bas-côtés au droit des deux travées double du chœur et par le décalage entre les piles nord et sud de celles-ci.

L'analyse du plan montre un souci de rattrapage progressif de ces irrégularités au fur et à mesure que la construction progresse vers l'ouest et ce n'est qu'au niveau de la travée V (la deuxième travée double de la nef, dont seules les piles occidentales gardent aujourd'hui le souvenir) qu'un schéma régulier peut enfin être observé, tant dans le plan des travées des bas-côtés que dans l'implantation des piles du vaisseau central ; libérée des contraintes qui pèsent sur le chœur, la nef peut enfin « respirer » et s'épanouir librement.

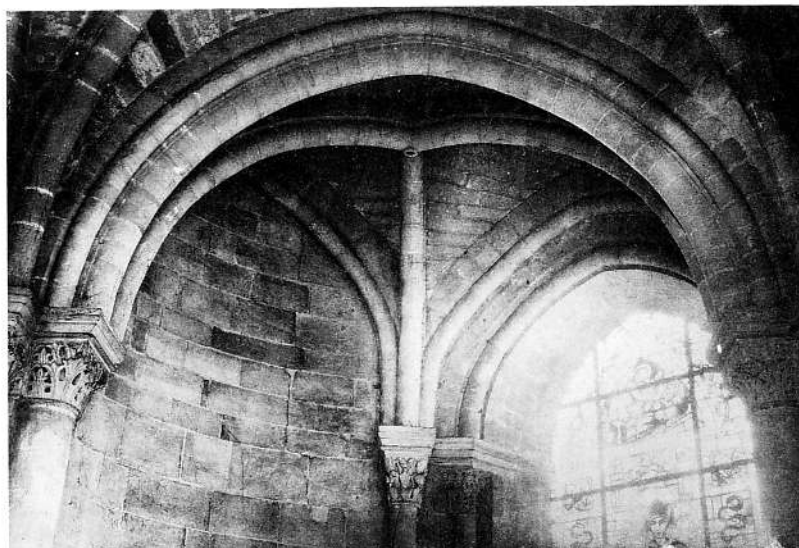
Jusqu'à ce niveau, en effet, l'architecte a dû faire face à une double contrainte : d'une part, donner une largeur suffisante à un bas-côté restreint entre l'enveloppe externe d'un chevet qui ne pouvait pas se développer complètement en largeur²³⁴ et un vaisseau central auquel il fallait, au contraire, donner le maximum d'ampleur et, d'autre part, atténuer le décalage des piles, conséquence du désaxement du déambulatoire.²³⁵

la chapelle octogonale ne gênait en rien puisqu'il suffisait de jouer sur la profondeur du vestibule attenant. Comme cette solution, pourtant simple en apparence, n'a pas été retenue, on doit légitimement s'interroger sur le rôle joué par les fondations des édifices antérieurs, dont on peut présumer qu'elles ont certainement dicté — au moins jusqu'à un certain point — l'implantation des fondations de la nouvelle cathédrale.

235. Vers 1820 (Magne, *Cathédrale*, p. 161 et suiv.), on a tenté de masquer ce décalage au niveau de la dernière pile forte méridionale du vaisseau central (pile 49) en montant vers l'est une fausse demi-colonne qui, rétrécissant l'arcade de ce côté, la fait apparaître dans l'alignement de celle qui lui correspond au nord. Une partie de la véritable demi-colonne et du chapiteau qui la surmonte ont été dégagés depuis et permettent de se rendre compte des dispositions initiales.

En ce qui concerne les bas-côtés, le problème a été résolu en corrigeant l'orientation de leur mur extérieur vers le nord-ouest et vers le sud-ouest. Cet aménagement s'effectuait cependant au détriment des tours d'escalier et des vestibules dont la largeur s'amenuisait ainsi vers l'ouest, leur mur externe étant bloqué par les constructions existantes — bâtiments du chapitre et chapelle Saint-Michel au nord, chapelle octogonale au sud — et restant parallèle à l'axe général du monument.

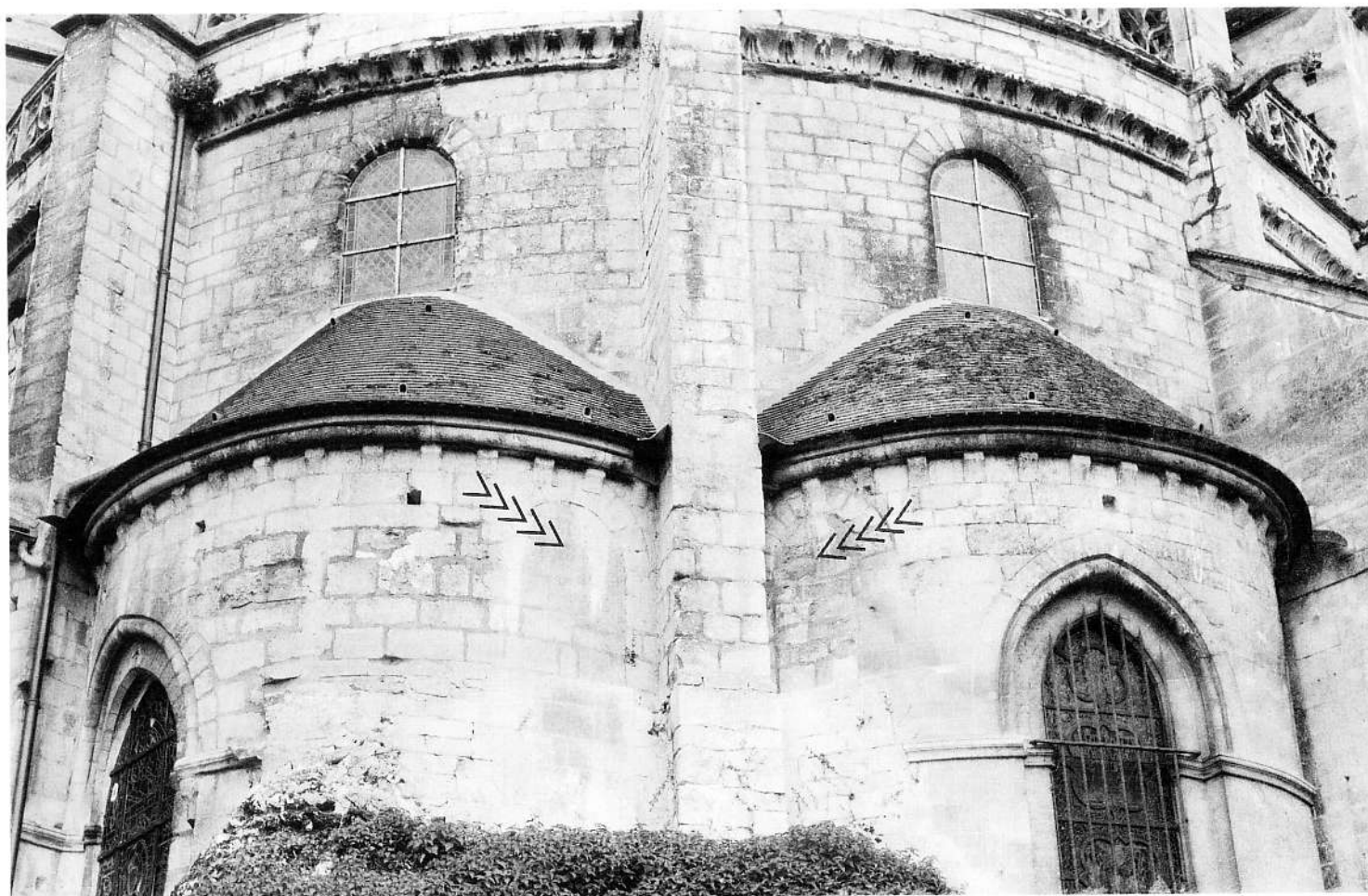
Ainsi, loin d'apparaître comme un défaut ou un manque d'expérience, les irrégularités qu'on peut observer dans le plan des parties orientales de l'édifice se révèlent être, au contraire, une réponse habilement adaptée au problème engendré par les contraintes du site. Le fait que l'œil d'un observateur attentif n'en perçoive qu'avec difficulté les conséquences dans l'élévation de l'édifice confirme bien le caractère judicieux de la solution retenue.²³⁶



19. Voûte de la chapelle Saint-Rieul (deuxième chapelle nord-est).

236. W. Clark, suivant en cela S. Crosby (*Suger's Church*, p. 113), fait une remarque similaire à propos des irrégularités que présente le plan du chœur de Saint-Denis d'un strict point de vue géométrique.

20. Chapelles Saint-Liévain-Saint-Michel (à droite) et Saint-Rieul, depuis le jardin de l'évêché. En bas, vestiges de la muraille du III^e siècle. Les flèches indiquent les fenêtres du XII^e siècle.



B. UN PROGRAMME MENE RAPIDEMENT A SON TERME

Ainsi démarrée dans ses points les plus « sensibles », la construction du chœur — mais aussi de l'édifice tout entier — allait alors progresser rapidement et selon un programme, cette fois-ci, cohérent. C'est, du moins, ce qui ressort d'une analyse des bases, profils et chapiteaux, de l'examen de certaines particularités architecturales, ainsi que de l'interrogation des textes relatifs à cette reconstruction.

1. Les bases²³⁷

Il est impossible d'établir une chronologie de la construction du chœur de la cathédrale reposant sur le seul profil des bases. Celui-ci est, en effet, d'une remarquable unité, tant au rez-de-chaussée — y compris dans les parties qu'on peut présumer avoir été bâties les premières, chapelles rayonnantes, par exemple²³⁸ — que dans les tribunes (fig. 21 e et 21 g).

Composé de trois sections principales, le profil montre un tore supérieur arrondi, une haute scotie concave peu profonde, jamais déprimée à la base et dont les parties inférieures et supérieures tangentent le même plan vertical ; enfin, un gros tore inférieur, très peu bombé, dont la pente moyenne par rapport à l'horizontale est rarement inférieure à 60°, excepté aux piles du rond-point (fig. 21 a) et de la travée droite du chœur où le socle des bases est plus large. Le raccord entre le tore supérieur et la scotie s'effectue, soit par une arête (fig. 21 d et f), soit par un ou deux petits méplats séparés par un cavet (fig. 21 a, b

et j), ces deux derniers types étant plus fréquents dans les piles du rond-point et de la nef.

Le plus souvent en forme de patte à l'extrémité triangulaire et aux arêtes vives, les griffes sont, en général, traitées d'une manière simple (fig. 21 a et d). Elles se compliquent parfois de pétales ou de motifs foliés se retournant sur eux-mêmes.

Ces bases sont caractéristiques des années 50 et 60 du XII^e siècle et appartiennent à un type déjà reconnaissable dans la décennie précédente à Saint-Denis (dans le narthex (fig. 22 a), la crypte (fig. 22 b) et le chœur),²³⁹ dans les parties les plus anciennes (mur extérieur du déambulatoire) de la cathédrale de Sens (fig. 22 c)²⁴⁰ et du chœur de Saint-Germain-des-Prés (fig. 22 d).²⁴¹ On retrouve — pour ne citer que quelques exemples — des bases semblables dans les chœurs de Saint-Germer-de-Fly,²⁴² Noyon (fig. 22 e),²⁴³ Poissy (fig. 22 f),²⁴⁴ Saint-Maclou de Pontoise (fig. 22 g),²⁴⁵ Saint-Quiriace de Provins,²⁴⁶ tous des années 1150. A la fin des années 60, ce profil est adopté dans le déambulatoire et les chapelles du chœur de Saint-Leu-d'Esserent (fig. 22 h)²⁴⁷ et la collégiale de Mantes en montre encore des exemples — semble-t-il les derniers — jusqu'au début des années 1170.²⁴⁸

Mais dès les années 1160, une évolution de ce type apparaît dans les chœurs de Notre-Dame de Paris (fig. 22 i et j)²⁴⁹ et de Laon (fig. 22 k) ;²⁵⁰ le tore supérieur s'arrondit au contact de la colonne, la scotie se creuse et sa base commence à se déprimer légèrement alors que la circonférence de sa partie inférieure tend à s'accroître et que la hauteur totale de la base diminue. Même dans les parties les plus récentes, ce nouveau type de base sera ignoré des constructeurs de la cathédrale de Senlis ; une constatation qui pourrait accréditer l'idée que les bases ont été taillées en série par le même atelier.

237. Cette analyse des bases, chapiteaux et abaque est directement reprise, excepté les notes, de la thèse de D. Brouillette, *Sculpture of Senlis Cathedral*, p. 59-64 et 67-74.

238. Malgré les restaurations dont ces chapelles furent l'objet au XIX^e siècle (Aubert, *Monographie*, p. 48-49), plusieurs bases n'ont pas été retouchées et ont ainsi pu servir de modèles aux restaurateurs.

239. Gardner, *Two Campaigns*, p. 579 (relevés de profils de bases du narthex).

240. Severens, *Early Campaign*, p. 97-107 ; J. Henriot, *Sens*, p. 146-148, avec relevés de profils p. 147, qui date au plus tard du début des années 1140 les parties les plus anciennes du chœur (mur périphérique du déambulatoire).

241. La date du début de la reconstruction du chœur de Saint-Germain-des-Prés (consacré en 1163) n'est pas documentée avec précision par des textes. On peut la situer peu après la consécration du chœur de Saint-Denis (1144) : Clark, *Saint-Germain-des-Prés*, p. 349.

242. Henriot, *Saint-Germer-de-Fly*, p. 134 (relevés de profils).

243. Seymour, *Noyon*, pl. XLIX.

244. Salet, *Poissy*, p. 257 ; Prache, *Ile-de-France romane*, p. 253-255.

245. Lefèvre-Pontalis, *Pontoise*, p. 77.

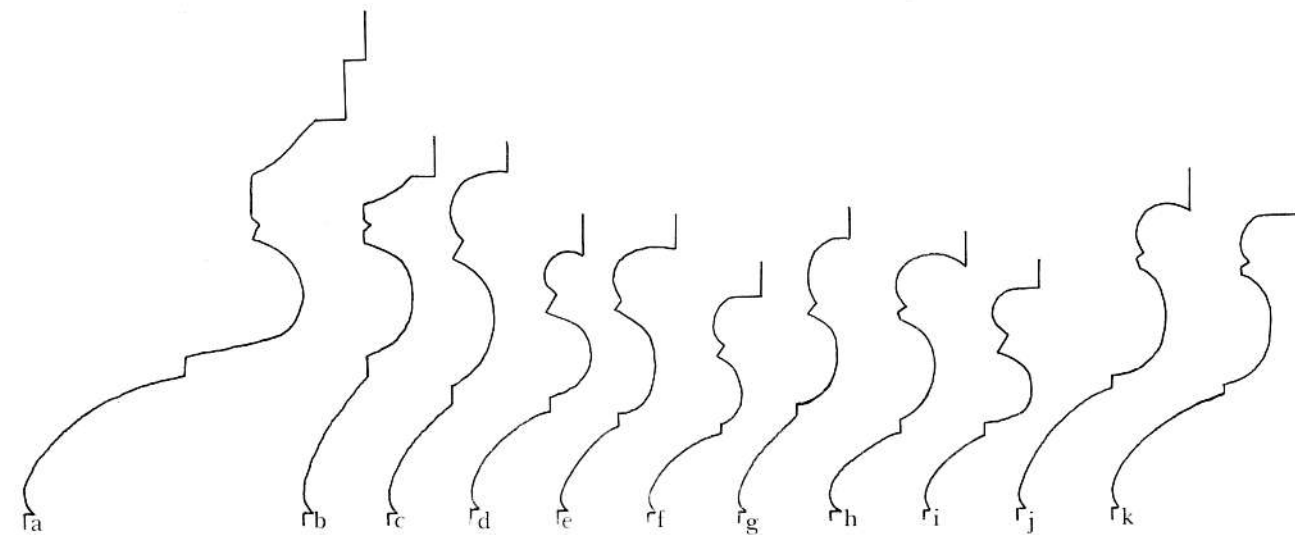
246. De Maillé, *Provins*, I, p. 73-103 (chœur), avec relevés de profils p. 75.

247. Sur Saint-Leu d'Esserent, voir ci-dessous p. 98-101. Il n'existe pas de travaux récents sur cet édifice si l'on excepte le récent article — peu convainquant quant à l'analyse du chœur et sa chronologie — de P. Racinet, *Saint-Leu d'Esserent*, p. 17-25. Voir également Lefèvre-Pontalis, *Saint-Leu d'Esserent*, p. 121-128.

248. Bony, *Mantes*, p. 173.

249. Dans un article récent, W. Clark, *Early Capitals*, p. 35, propose de reculer aux années 1150-55 la date de construction du mur périphérique du déambulatoire, jusqu'à la hauteur des chapiteaux compris.

250. W. Clark et R. King, *Laon* (1), p. 51-54, attribuent la première campagne de reconstruction de la cathédrale (chœur dans son premier état et bas-côté oriental du transept jusqu'aux chapelles non comprises) aux années 1155/60-1170/75.



0 10 cm



a



d

21a. Senlis. Pile de l'hémicycle.

21b. Senlis. Mur extérieur du chœur (sud).

21c. Senlis. Travée droite du chœur (pile forte).

21d. Senlis. Mur extérieur du déambulatoire (sud).

21e. Senlis. Mur extérieur du déambulatoire (nord).

21f. Senlis. Tribunes. Mur extérieur (nord).

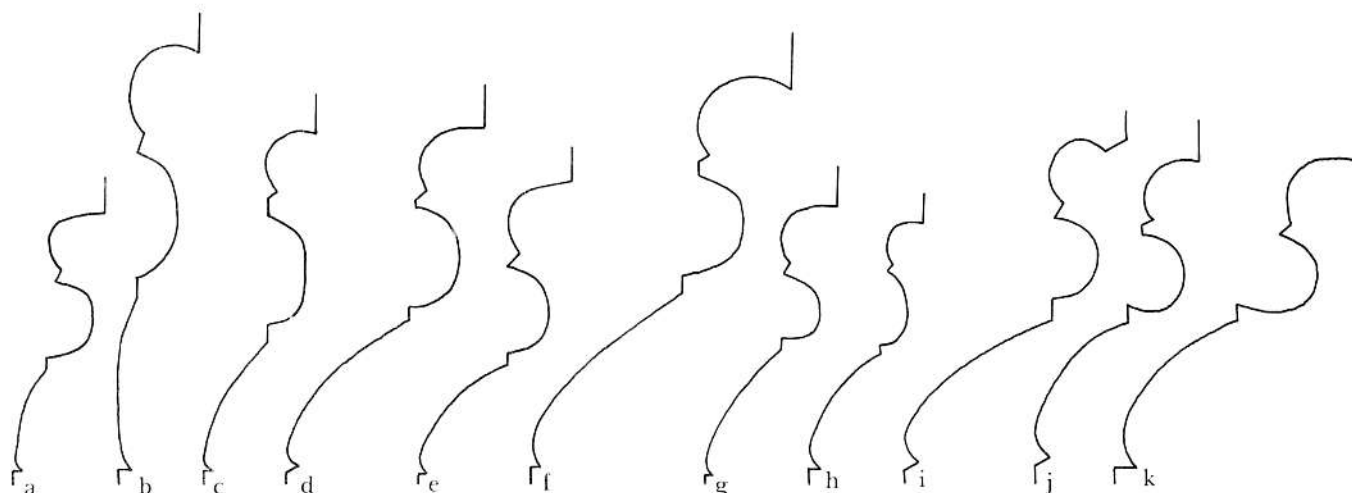
21g. Senlis. Tribunes. Mur extérieur (sud).

21h. Senlis. Tribunes (nord).

21i. Senlis. Tribunes (sud).

21j. Senlis. Mur extérieur de la nef (sud).

21k. Senlis. Nef (nord).



0 10 cm

22a. Saint-Denis. Narthex. Chapelle haute centrale.

22b. Saint-Denis. Crypte. Déambulatoire.

22c. Sens. Saint-Etienne. Mur extérieur du déambulatoire (sud).

22d. Paris. Saint-Germain-des-Prés. Déambulatoire (sud).

22e. Noyon. Notre-Dame. Chapelle du déambulatoire (nord).

22f. Poissy. Notre-Dame. Chœur (sud).

22g. Pontoise. Saint-Maclou. Déambulatoire.

22h. Saint-Leu-d'Esserent. Déambulatoire.

22i. Paris. Notre-Dame. Mur extérieur du déambulatoire.

22j. Paris. Notre-Dame. Mur extérieur du déambulatoire.

22k. Laon. Notre-Dame. Mur extérieur du chœur (nord).

2. Les chapiteaux

La grande unité du décor sculpté du chœur — au rez-de-chaussée comme au niveau des tribunes — confirme son homogénéité et la rapidité avec laquelle il fut construit.²⁵¹ Deux types de chapiteaux s'y rencontrent, élaborés par deux ateliers qui travaillèrent côte-à-côte pendant toute la durée du chantier.

Le premier, adoptant un style régional, est responsable d'un grand nombre de chapiteaux à feuilles d'eau et des nombreuses variations sur ce thème tandis que le second, proche du milieu parisien, produisait les chapiteaux à feuilles d'acanthé. Les quelques chapiteaux préservés de la chapelle axiale,²⁵² détruite au XIX^e siècle pour faire place à la chapelle néo-gothique de la Vierge,²⁵³ ou bien ceux des colonnettes intérieures et extérieures des piédroits de la grande fenêtre qui s'ouvrait à l'origine sur le côté nord du déambulatoire (fig. 23) confirment que ces deux types coexistaient dès le début des travaux de reconstruction de la cathédrale.²⁵⁴ Les caractères stylistiques de ces deux familles appuient une date de construction du chœur dans les années 1150.

Ainsi, les différents types de *chapiteaux à feuille d'eau* — y compris leurs variantes avec pétales ou volutes — se retrouvent-ils dans un certain nombre d'églises du Beauvaisis des années 1140 et 50 : à Cambronne-les-Clermont,²⁵⁵ à Foulanges (fig. 24 b)²⁵⁶ et surtout dans le déambulatoire de Saint-Germer-de-Fly (fig. 24 c).²⁵⁷ L'église d'Acy-en-Multien²⁵⁸ en propose d'autres exemples contemporains, au sud-est de Senlis. C'est dans un édifice comme Saint-Etienne de Beauvais, vers 1130, qu'il convient de rechercher l'origine de ce type (fig. 24 a).²⁵⁹ Plus faciles à produire que des modèles

plus élaborés, ces chapiteaux se cantonnent surtout dans les parties les moins visibles du chœur, essentiellement dans les tribunes (fig. 24 d).

Bien que rares à Paris durant cette période, des chapiteaux à feuilles d'eau se rencontrent à l'étage supérieur du narthex et à la crypte de Saint-Denis, confirmant ainsi la date précoce des chapiteaux de Senlis ; peut-on admettre, en effet, un important laps de temps entre ces deux chapiteaux, stylistiquement si proches, de la crypte de Saint-Denis, terminée avant 1143 (fig. 24 e), et des tribunes de Senlis (fig. 24 f) ? Un autre chapiteau à feuilles d'eau des parties hautes du narthex de Saint-Denis montre un type inhabituel, pour Saint-Denis, de dessin de feuille dont la bordure est soulignée par une rainure, tout comme la veine médiane (fig. 24 g). Or, ce même dessin réapparaît dans un autre chapiteau des tribunes de Senlis (fig. 24 h) : un rapprochement qui ne peut être fortuit et qui plaide, là encore, en faveur de dates peu éloignées.

De tels exemples renforcent le caractère conservateur de cette première famille de chapiteaux, produite par des sculpteurs qui se contentent de reprendre des modèles courants dans les années 1140 et le début des années suivantes, tout particulièrement dans le Beauvaisis.

Le caractère régional de cet atelier, comme la datation du chœur dans les années 1150, sont confirmées par le seul chapiteau figuré du chœur :²⁶⁰ un homme-oiseau aux ailes déployées (fig. 25 a). Celui-ci se rapproche, en effet, beaucoup plus du chapiteau de la tribune du narthex de Saint-Leu-d'Esserent (fig. 25 b)²⁶¹ que des représentations du même thème ou des sirènes et monstres qui prolifèrent parmi les feuilles d'acanthé des chapiteaux du chœur de Saint-Germain-des-Prés, au plus tard du début des années 1150 (fig. 25 c),²⁶² ou des chapi-

251. Le meilleur exemple est illustré par le seul chapiteau subsistant dans les parties hautes de la cathédrale, qui recevait au sud un arc doubleau de la voûte primitive (au droit de la pile 49, (fig. 26 i), et dont le thème décoratif se retrouve absolument identique sur un chapiteau d'une arcade du bas-côté sud du chœur (pile 51) (fig. 26 h).

252. Ces chapiteaux sont aujourd'hui visibles au Musée du Vermandois. Voir D. Brouillette, *Senlis*, p. 8-9.

253. Voir ci-dessus, p. 17.

254. Cette grande fenêtre — transformée en arcade au XVII^e siècle — s'ouvre aujourd'hui sur la chapelle Saint-Gervais-Saint-Protais (ou du Sacré-Cœur), au droit de la travée 14 N (en 9 a).

255. Il s'agit ici des chapiteaux de la nef, objet d'une seconde campagne de construction faisant suite à celle des deux bras du transept et du mur gouttereau du bas-côté nord. Ceux appartenant à la première campagne sont caractérisés par des volutes perlées, qu'on retrouve à Mogneville, Bury, Foulanges, Uilly-Saint-Georges et Fitz-James et datent des années 1140 ; sur ces églises voir D. Vermand, *Eglises de l'Oise* (1), passim.

La nef de Cambronne-les-Clermont est postérieure à cette famille d'une bonne dizaine d'années. Sur la chronologie de Cambronne, voir la thèse dactylographiée de J. Rocard

(1956), présentée pour le Concours d'Architecte en Chef des Monuments historiques.

256. Vergnet-Ruiz, *Foulanges*, p. 117, date — tardivement — les chapiteaux vers 1170. Sur la chronologie de Foulanges, voir la thèse dactylographiée de M. Hermite (1956), présentée pour le Concours d'Architecte en Chef des Monuments historiques. Voir également D. Vermand, *Eglises de l'Oise* (1), p. 14.

257. Sur la date du chœur de Saint-Germer-de-Fly, voir ci-dessus, n.227.

258. Ce sont les chapiteaux de la nef dont il est ici question, non ceux de la base du clocher, nettement antérieurs (années 1130) : Vermand, *Eglises de l'Oise* (2), p. 2, où ces derniers sont datés par erreur dans les années 1110.

259. Henwood-Reverdot, *Saint-Etienne de Beauvais*, notamment p. 109 ; Prache, *Ile-de-France romane*, p. 186-188.

260. Un second, très mutilé, se voit dans les tribunes.

261. Qu'on peut dater, comme Lefèvre-Pontalis (*Saint-Leu d'Esserent*, p. 121), vers 1150. A. Prache, *Ile-de-France romane*, p. 207-210, situe la construction de ce narthex vers 1140.

262. Voir ci-dessus, n.241.

teaux du mur périphérique du déambulatoire de Notre-Dame de Paris.²⁶³

Les chapiteaux à feuilles d'acanthé, plus nombreux et, compte-tenu de leur caractère plus décoratif, réservés aux parties les mieux visibles, ont été produits par un atelier dont le caractère est indéniablement parisien.²⁶⁴

Les différents types d'acanthé rencontrés à Senlis reprennent toutefois invariablement un décor standard, omniprésent dans le milieu marqué par le style parisien des années 1140 et 50, et les comparaisons les plus proches, par le dessin comme par le style, renvoient non seulement à Sens mais une fois encore à Saint-Denis.

Les chapiteaux formés de simples feuilles d'acanthé ou de feuilles subdivisées en branches plus petites constituent le type le plus fréquent dans les parties orientales de la cathédrale. Ils doivent être rapprochés de certains chapiteaux des colonnes du déambulatoire de Saint-Denis (fig. 26 a, b, c, d), et il est facile de montrer, en multipliant les comparaisons entre les deux édifices, que la sculpture du chœur de Suger a bien souvent servi de modèle : ainsi ces volutes d'acanthé subdivisées en petites feuilles divergentes qui ponctuent les angles supérieurs de la corbeille (fig. 26 e, f) ; ainsi ces palmettes retournées vers le bas et disposées en rangées superposées tapissant la surface de la corbeille (fig. 26 g, h, i) ; ainsi, encore, ces tiges recourbées symétriquement et réunies aux angles supérieurs ou au milieu de la corbeille par des bagues en un bouquet de palmettes (fig. 26 j, k, l, m). Ces comparaisons suggèrent donc une étroite familiarité avec les thèmes décoratifs employés à Saint-Denis au début des années 1140, au point qu'on doit se demander si certains sculpteurs, libérés du chantier de Saint-Denis, ne sont pas venus travailler par la suite à Senlis.²⁶⁵

La comparaison d'un chapiteau du déambulatoire de Senlis (fig. 26 o) et d'un chapiteau du déambulatoire de Sens (fig. 26 n) — donc des années 1140²⁶⁶ — frappe de la même manière par une organisation générale identique et par la même façon de traiter les palmettes d'acanthé en boules ponctuant le coin supérieur de la corbeille et, là encore, il est vraisemblable que l'exécution des deux chapiteaux a dû se situer à des dates peu éloignées.

Un dernier exemple nous confirmera le caractère conservateur de cette famille de chapiteaux du chœur de Senlis : il est illustré par un type présent à la fois dans les déambulatoires de Saint-Denis (fig. 26 p), Senlis (fig. 26 q) et Laon (fig. 26 r), vers 1160/65 pour ce dernier,²⁶⁷ où les feuilles d'acanthé se combinent avec des palmettes roulées sur elles-

mêmes en boules. A Laon, les feuilles sont traitées finement, avec relief, et semblent vouloir s'échapper du cadre d'une corbeille déjà fortement évasée. A Senlis comme à Saint-Denis, au contraire, les volumes encore massifs de la corbeille imposent un cadre strict à des feuilles traitées plus sommairement et alignées sur un même plan ; il est évident que l'exemple de Senlis est plus proche de Saint-Denis que des raffinements plus tardifs du chapiteau de Laon.

De telles observations stylistiques appuient donc fortement en faveur du caractère conservateur des chapiteaux du chœur de Senlis, puisant principalement dans le répertoire des années 1140 et montrant une relation étroite avec les ateliers de Saint-Denis comme avec la production régionale de ce temps. Cette référence constante de la sculpture de Senlis à celle de Saint-Denis et de Sens l'oppose donc au caractère plus évolué de la sculpture des parties les plus anciennes des chœurs de Saint-Germain-des-Prés, Notre-Dame de Paris ou de Laon, qui lui est pourtant contemporaine ou légèrement postérieure, et autorise, sur ce seul critère, à placer la construction du chœur de Senlis dans la décennie qui suit le début des années 1150.

3. Les abaqes

L'étude de la mouluration des abaqes des chapiteaux est, en revanche, plus riche d'enseignements quant à la chronologie relative de la construction de la cathédrale. Deux groupes bien distincts peuvent en effet être mis en évidence :

— Le plus ancien adopte une mouluration en quatre parties et caractérise tout le rez-de-chaussée du chœur (intérieur et extérieur des chapelles, dosserets des murs extérieurs du déambulatoire, piles et colonnes de l'hémicycle) ; c'est un groupe très homogène qui n'est représenté qu'une seule fois plus à l'ouest (pile 53) et sur le seul chapiteau conservé du troisième étage (pile 49), preuve que la construction du chœur fut menée très rapidement.²⁶⁸

Il connaît une variante mineure selon que la mouluration comporte un filet (fig. 27 a) — c'est le cas des parties périphériques — ou deux filets (fig. 27 b) — c'est celui des parties intérieures. Le chœur de Saint-Denis (mais pas la crypte) montre un profil presque identique.²⁶⁹

— Le second groupe présente une mouluration en trois parties et se retrouve partout ailleurs dans la cathédrale ; il présente la même variante avec un — arcades des tribunes — ou deux filets (fig. 66).

263. Voir ci-dessus, n.249. Une datation haute de ces chapiteaux — comme ceux de Saint-Germain-des-Prés — renforce, si on l'admet, le caractère conservateur de ceux de Senlis.

264. Sur le renouveau de l'acanthé à Saint-Denis au XII^e siècle, voir Vieillard-Troiekourov, *Chapiteaux à Saint-Denis*, p. 105-112 ; Clark, *Suger's Church*, p. 111 et p. 121 (n.35, 36 et 37).

265. Sur l'activité des sculpteurs de Saint-Denis en dehors du chantier dionysien, voir l'étude, à paraître prochaine-

ment, de W. Clark et J. James (Clark, *Suger's Church*, n.29, p. 120).

266. Sur les chapiteaux du chœur de Sens, voir Henriot, *Sens*, p. 140-144.

267. Voir ci-dessus, n.250.

268. Voir ci-dessus, n.251.

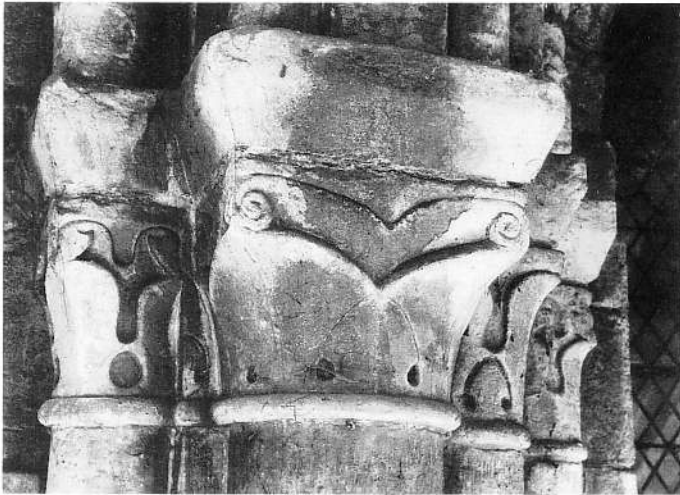
269. On trouvera des relevés de profils d'abaques du chœur dans C.A. Bruzelius, *St-Denis*, p. 85.



23. Senlis. Chapiteaux des piédroits de la fenêtre nord du chœur (en 9a).



24a. Beauvais. Saint-Etienne. Chapiteau de la première travée du bas-côté nord de la nef.



24d. Senlis. Chapiteau des tribunes.



24e. Saint-Denis. Chapiteau d'une chapelle de la crypte.



24h. Senlis. Chapiteau des tribunes.



25a. Senlis. Chapiteau du vestibule latéral sud (en 24).

26a. Saint-Denis. Chapiteau du déambulatoire.



26b. Senlis. Chapiteau du déambulatoire (en 15).





24b. Foulanges. Chapiteaux du pilier sud de la nef.



24c. Saint-Germer-de-Fly. Chapiteaux du déambulatoire.



24f. Senlis. Chapiteau des tribunes.



24g. Saint-Denis. Chapiteau de la chapelle sud du narthex.



25b. Saint-Leu-d'Esserent. Chapiteau de la tribune du porche occidental.

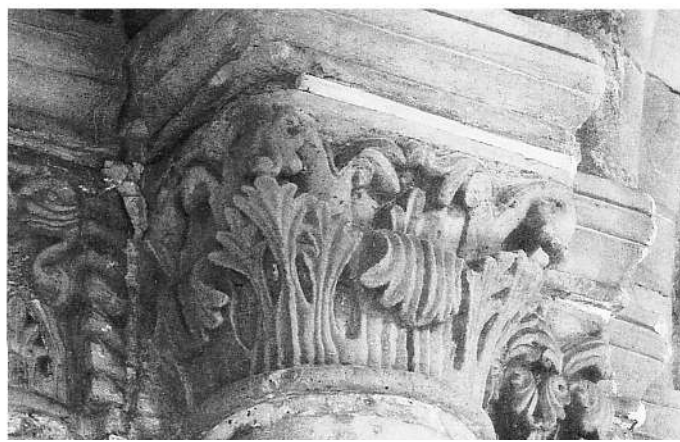


25c. Paris. Saint-Germain-des-Prés. Chapiteau d'une chapelle du déambulatoire.

26c. Saint-Denis. Chapiteau du déambulatoire.



26d. Senlis. Chapiteau du bas-côté nord du chœur (en 8)





26e. Saint-Denis. Chapiteau du déambulatoire.



26f. Senlis. Chapiteau du déambulatoire (en 9).



26i. Senlis. Chapiteaux du mur gouttereau sud du chœur (en 49).



26j. Saint-Denis. Chapiteau d'une chapelle du déambulatoire (refait au XIX^e siècle).



26m. Senlis. Chapiteau du bas-côté nord du chœur.



26n. Sens. Saint-Etienne. Chapiteau du bas-côté nord du chœur.

26q. Senlis. Chapiteau d'une grande arcade sud du chœur (en 53).

26r. Laon. Notre-Dame. Chapiteau du bas-côté est du transept nord.





26g. Saint-Denis. Chapiteau d'une chapelle de la crypte.



26h. Senlis. Chapiteau d'une grande arcade sud du chœur (en 51).



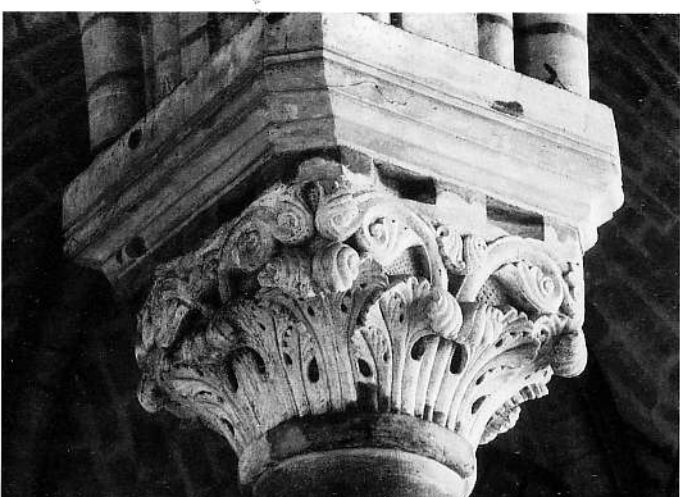
26k. Senlis. Chapiteaux du bas-côté nord du chœur (en 38).



26l. Saint-Denis. Chapiteau d'une chapelle de la crypte.

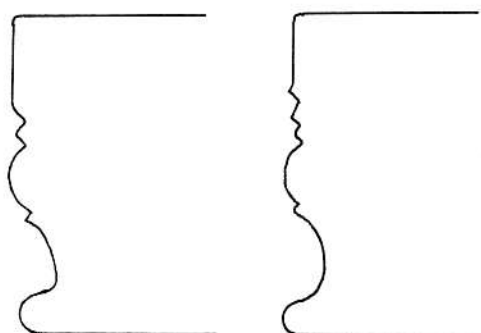


26o. Senlis. Chapiteaux du piédroit de la fenêtre nord du chœur (en 9a).



26p. Saint-Denis. Chapiteau du déambulatoire.

27a et b. Senlis. Profils de tailloirs du XII^e siècle.



4. Les anomalies du bas-côté et de la tribune nord

Comme il est normal pour des parties peu visibles, les abaques des murs extérieurs des tribunes ne sont pas moulurés, excepté pour trois dossierets au nord, au droit de la tour d'escalier et de la travée voisine (travées 12 N et 13 N), qui adoptent le profil le plus récent — celui qu'on retrouve dans la nef — avec deux filets. Or, bien d'autres anomalies affectent ces deux travées et elles seules, tant au niveau des tribunes qu'à celui du bas-côté.

Ainsi observe-t-on, depuis les combles de la chapelle Sainte-Geneviève, un collage très net sur la face ouest de la tour d'escalier (fig. 28) : les assises de gauche sont celles de l'appareillage de l'enveloppe de la tour alors que celles de droite correspondent au dossieret des colonnes engagées dans le mur extérieur de la tribune, à l'angle sud-ouest de cette tour (pile 6), preuve que cet ensemble a été engagé après-coup dans la maçonnerie de la tour d'escalier.

D'autre part, lorsqu'on examine les maçonneries extérieures de la travée 13 N depuis les combles de la chapelle du Sacré-Cœur, on remarque l'existence d'une fenêtre (fig. 29), aujourd'hui privée de sa moitié inférieure,²⁷⁰ dont l'archivolte dépasse le niveau de la corniche qui marque la limite entre le rez-de-chaussée et l'étage des tribunes. Décalée vers le haut en raison de la porte qui s'ouvrait jadis dans le bas-côté, juste en dessous,²⁷¹ cette fenêtre débouchait immédiatement sous l'arc formeret de la voûte du bas-côté et, fortement ébrasée vers l'extérieur, éclairait celui-ci à la manière d'un soupirail. Or, en examinant, même sommairement, l'ébrasement de cette fenêtre, on est frappé par l'existence d'un collage au droit du plan extérieur du mur gouttereau de la tribune. On doit donc en déduire que l'augmentation de la profondeur de l'ébrasement de cette fenêtre et la moulure qui en souligne l'archivolte — qui n'est en fait que le prolongement de la tablette de la corniche qui sépare les deux étages — sont le résultat d'un remaniement de cette travée. Cette modification a été effectuée très peu de temps après l'édification du mur gouttereau puisque la corniche associée à cette reprise est identique à celle rencontrée aux chapelles du chevet et dans les travées méridionales. En outre, on note que, contrairement à ce qui se passe aux chapelles et sur le côté sud, cette corniche contourne les contreforts épaulant cette travée (au droit des piles 8 et 9).

Enfin, pour en terminer avec l'étage des tribunes, on remarque, sur la dernière pile forte du vaisseau principal (pile 42), que le chapiteau recevant le doubleau et celui correspondant à la retombée de l'ogive de la voûte de la travée immédiatement à l'ouest (13 N) n'appartiennent pas à la même campagne, comme le montrent la hauteur différente de la corbeille et les profils dissemblables des tailloirs (fig. 30).

Au niveau du bas-côté, deux anomalies supplémentaires doivent être relevées. Les bas-côtés du chœur sont, en effet, caractérisés par l'emploi simultané de deux types de doubleaux (fig. 41 a et b et fig. 105) : l'un, correspondant aux piles faibles, adopte le profil, classique pour la cathédrale, de



28. Collage de maçonneries du XII^e siècle sur le côté ouest de la tour d'escalier nord, vu depuis les combles de la chapelle Sainte-Geneviève.

deux tores encadrant un méplat, l'autre, correspondant aux piles fortes, montre un profil à trois tores, dont le central, plus gros, se substitue au méplat associé au premier type. Or, ce système, valable pour le bas-côté méridional, n'a pas été intégralement appliqué dans le bas-côté nord où un profil avec méplat se trouve associé à la pile forte qui sépare les deux travées doubles du chœur (pile 40) alors qu'on s'attendrait, au contraire, à y trouver un doubleau à trois tores. Cet abandon de l'alternance de deux types de profils annonce, en revanche, le parti qui sera suivi dans la nef où le profil avec méplat sera seul utilisé.

Dernier point, les colonnettes associées aux retombées des voûtes des travées 13 N et 14 N (pile 8) sont appareillées (fig. 42 et fig. 105), contrairement à ce qui s'observe ailleurs sur le mur périphérique du chœur où le délit est employé pour la retombée des ogives et des formerets, mais conformément au parti rencontré dans la nef où toutes les colonnettes sont appareillées.

270. Du fait du percement de l'arcade assurant, au rez-de-chaussée, la communication entre le bas-côté du chœur et la chapelle du Sacré-Cœur.

271. Voir ci-dessus, p. 34.



29. Extérieur du mur nord de la travée droite du chœur, vu depuis les combles de la chapelle Saint-Gervais-Saint-Protais (ou du Sacré-Cœur). À droite, mur oriental de la tour d'escalier nord.

Outre les nombreux collages et reprises dans les maçonneries, les travées 12 N et 13 N se caractérisent donc — tant au rez-de-chaussée qu'au niveau des tribunes — par l'abandon d'un certain nombre de caractéristiques propres au chœur de la cathédrale — tailloirs non moulurés au mur extérieur des tribunes, alternance du profil des doubleaux et utilisation du délit pour la retombée des ogives et des arcs formerets dans les bas-côtés — au profit de formules réservées à la nef de la cathédrale, plus récente. Il faut donc en conclure qu'elles ont été montées les dernières.

Ce fait ne doit pas surprendre puisqu'elles sont associées à un point « sensible » du chœur de la cathédrale : la tour d'escalier nord, dont on a vu qu'elle matérialisait une des premières étapes de reconstruction du chœur, suivant des principes de communication et de niveau très vite modifiés. Momentanément délaissées pendant que la construction procédait uniformément et rapidement par ailleurs, ces travées ont été achevées en se conformant



30. Collage de chapiteaux sur le côté sud de la tribune nord (en 42).

au programme finalement réalisé, qui rendait ainsi caduques les dispositions amorcées dans le premier projet, au niveau des tribunes notamment.²⁷²

C. LA DATE DU CHŒUR

Entreprise au contact de la chapelle octogonale et de la muraille gallo-romaine au début des années 1150, la construction du chœur a donc progressé rapidement. Les anomalies architecturales observées du côté nord, dans le bas-côté comme dans les tribunes (travées 12 N et 13 N), prouvent que l'achèvement des deux premiers étages est intervenu à cet endroit tandis que l'édification du dernier étage était peut-être déjà commencée. Le caractère constant des profils, dans les bases comme dans les moulures, l'absence d'évolution stylistique significative dans la sculpture des chapiteaux, les comparaisons qui peuvent être établies avec des exemples contemporains incitent à placer l'achèvement du chœur au début des années 1160, une hypothèse parfaitement en accord, comme on va le voir, avec les données historiques.

La date exacte du début du chantier ne nous est pas connue puisque, ainsi que nous l'avons vu, les textes font simplement référence à l'épiscopat de l'évêque Thibaud.²⁷³ Il convient de noter que l'année 1153, généralement évoquée comme date de reconstruction de la cathédrale,²⁷⁴ n'a aucune signification

272. Voir ci-dessus, p. 33-34.

273. Voir ci-dessus, p. 4.

274. Aubert, *Monographie*, p. 9 ; Fontaine, *Senlis*, p. 13.

historique et qu'elle représente seulement une date moyenne entre les dates extrêmes de l'épiscopat de Thibaud (1150-1155).

En bon gestionnaire, l'évêque Thibaud s'est tout d'abord préoccupé d'accroître le prestige, les biens et les revenus du chapitre, maître d'œuvre du nouvel ouvrage. Ainsi, lui donne-t-il, au bénéfice de son réfectoire, la paroisse Saint-Hilaire et ses possessions qui, ajoutée à celle de Sainte-Geneviève, donnée par le chantre Etienne Bouteiller, vers la même époque et pour la même destination, permet au chapitre de contrôler, pour la première fois, toutes les paroisses de Senlis.²⁷⁵ Il lui accorde également par avance la moitié des offrandes faites pour l'œuvre de la cathédrale²⁷⁶ et, disposition singulière, permet au curé de Notre-Dame de conduire les enterrements dans les paroisses appartenant au chapitre, avec bénéfice d'une partie des offrandes pour les chanoines.²⁷⁷ Ces mesures étaient complétées par la création de deux charges nouvelles, propres à rehausser le prestige du chapitre : celles de maître de lecture et de maître de chant.²⁷⁸

Le successeur de Thibaud, l'évêque Amaury (1155-1167), devait renforcer ces dispositions en mettant à contribution Guy IV le Bouteiller, engagé à supporter financièrement le réfectoire du chapitre,²⁷⁹ décidément l'objet de bien des sollicitudes.

Mais il est évident que, malgré toute la bonne volonté de Thibaud, puis d'Amaury, et l'opportunité des mesures prises — mesures qui traduisaient une entente et une collaboration exemplaires entre ces deux évêques et le chapitre —, les travaux de reconstruction de la cathédrale Notre-Dame n'auraient pu progresser aussi rapidement que souhaité sans un concours extérieur.

Celui-ci fut obtenu auprès du roi Louis VII sous la forme de lettres de recommandation adressées aux archevêques, évêques, abbés et clergé de tout le

royaume au bénéfice des quêteurs qui en seraient porteurs :

« *Ecclesia sanctae Mariae Silvanectensis, nimia corruens vetustate, innovatur a fundamentis, et usque adeo insigne coeperunt opus, quod sine caritate fidelium Christi et eleemosinis nunquam potuerit consummari, et enim tenuissimae est substantiae et angustis arctata finibus, et ob hoc necesse habet ad vestra confugere subsidia ; unde mandamus vobis omnibus atque precamur, ut pro honore Dei et B. Virginis, cujus est ecclesia, portitores praesentium, cum sanctuariis et reliquiis ecclesiae euntes et fideliter laborantes, honorifice suscipiatis et in ecclesiis parochialibus recipi cum litteris nostris sigillatis et a presbyteris vestris honorari praecipiat. Data per manum Hugonis cancellarii* ». ²⁸⁰

Ces lettres ne sont malheureusement pas explicitement datées, si ce n'est par la présence du chancelier Hugues de Champfleury (1150-1169). Luchaire, suivi par Marcel Aubert, les situent vers 1155 en notant que Hugues porte le seul titre de chancelier alors qu'il deviendra également évêque de Soissons en 1159, un titre qui aurait sans doute été mentionné sur ces documents s'ils avaient été établis à cette date ou postérieurement.²⁸¹

En plaçant ces lettres vers 1155, Marcel Aubert en a conclu que les travaux avançaient lentement, faute de ressources, et qu'on dut se résoudre à faire appel à des quêteurs.²⁸² Le nouvel édifice n'aurait alors que bien peu progressé durant le court épiscopat de Thibaud et la formule « *et usque adeo insigne coeperunt opus* » ne serait qu'une expression conventionnelle évoquant la reconstruction de la cathédrale. Rien n'empêche cependant de situer ces lettres en 1159²⁸³ — juste avant que Hugues ne devienne évêque de Soissons — et d'en déduire que « l'œuvre si remarquablement entreprise » signifie que le nouvel édifice, commencé depuis sept ou huit

275. B.N., lat. 9975, fol. 19 : « *dedit et nobis ad refectio-nem fratrum in quadragesima ecclesiam santi Hilarii* ». Pour Sainte-Geneviève, B.N., lat. 9975, fol. 134.

276. Afforty, *Collectanea*, t. I, p. 16 ; *Gallia christiana*, t. X, Appendix, col. 439, n° LXXXI (en 1184) ; Müller, *Cartulaire*, p. 42, n° XXXVII.

277. Ces dispositions sont déduites du terme d'une ordonnance de l'évêque Geoffroi qui, en 1191, les rendit moins abusives : Afforty, *Collectanea*, t. I, p. 469 et t. VII, p. 395-398 ; Müller, *Cartulaire*, p. 47, n° XXXXVI.

278. Original aux Archives de l'Oise, G 2728 (sans date) ; Afforty, *Collectanea*, t. I, p. 23 ; *Gallia christiana*, t. X, Instrumenta, col. 213, n° XX (la date 1147, donnée ici, est incorrecte et corrigée dans le texte principal en « vers 1151 », *Gallia christiana*, t. X, col. 1400).

279. Afforty, *Collectanea*, t. XIV, p. 312 ; Müller, *Cartulaire*, p. 22, n° XIX. Suivant les termes de cet accord, intervenu vers 1160, les chanoines de Notre-Dame sont tenus de prendre leurs repas en commun dans le réfectoire durant le Carême. Il est vraisemblable que l'intérêt porté

au réfectoire — situé au nord du chœur, comme les fouilles de 1977 l'ont montré (voir ci-dessus, p. 20) — ne peut s'expliquer que dans le contexte d'un progrès réel du chantier de la nouvelle cathédrale, dont le chœur serait déjà fonctionnel.

280. Afforty, *Collectanea*, t. I, p. 147 ; *Gallia christiana*, t. X, col. 1401.

281. Luchaire, *Louis VII*, n° 363, p. 216 ; Aubert, *Monographie*, p. 10, n.3.

282. Aubert, *Monographie*, p. 9.

283. On remarquera que, de la même manière que l'année 1153 — date présumée du début de la reconstruction de Notre-Dame — représente une date moyenne de l'épiscopat de Thibaud, l'année 1155 — retenue par Luchaire et Aubert pour les lettres de recommandation — représente également une date moyenne de la période pendant laquelle Hugues de Champfleury portait le seul titre de chancelier. On peut donc tout aussi bien placer la première plus tôt (1151-52) et la seconde plus tard (jusqu'en 1159).

ans, est déjà réalisé en partie — sans doute les deux premiers étages du chœur — mais que son achèvement nécessite désormais le concours des fidèles.²⁸⁴

Un second texte va nous permettre de mieux cerner les dates de construction du chœur : il concerne la donation par Louis VII, à la demande du doyen du chapitre, Etienne Bouteiller, d'une seconde lampe à placer devant l'autel Notre-Dame et destinée à en augmenter le luminaire.²⁸⁵ Daté par Afforty et la *Gallia Christiana* vers 1170, Marcel Aubert — faisant sienne l'argumentation de Luchaire — situe ce texte vers 1167-1168, en le rapportant à la vacance du siège épiscopal entre la mort de l'évêque Amaury (octobre 1167) et l'arrivée de l'évêque Henri (cité pour la première fois dans les documents en 1168), Etienne Bouteiller étant pour sa part doyen du chapitre depuis 1166.²⁸⁶ Or, il est évident qu'une telle préoccupation — augmenter le luminaire autour de l'autel Notre-Dame — ne peut se concevoir que dans un chœur déjà voûté. Si celui-ci l'était en 1167-68 pour la raison qu'une seconde lampe y brûlait, on doit donc en déduire que le chœur a été voûté antérieurement à cette date, lorsqu'une première lampe y fut installée.

Il faut aussi se rappeler que la reconstruction de la cathédrale n'a pas été déterminée par un accident fortuit — un incendie, par exemple — mais parce qu'elle « tombait de vétusté ». ²⁸⁷ Il serait bien étonnant, dès lors, que toutes les dispositions nécessaires à une mise en chantier rapide du nouvel ouvrage n'aient pas été prises avant la démolition de la vieille cathédrale, particulièrement à Senlis où la présence fréquente du roi et de son entourage se serait mal accommodée d'une reconstruction trop lente et des inconvénients matériels inhérents à cette situation.²⁸⁸

Confrontées aux indices archéologiques, les données historiques me paraissent donc appuyer une date de reconstruction du chœur à partir des années 1151-52, la voûte du vaisseau central étant en place une dizaine d'années plus tard, soit vers 1162-63. Cette chronologie, en accord avec les dimensions relativement restreintes du nouvel édifice,²⁸⁹ est par ailleurs parfaitement compatible avec une datation du portail occidental qui, reposant sur les seuls critères stylistiques, situe celui-ci dans les années 1160.²⁹⁰

IV. LE CHŒUR DU XII^e SIECLE : PLAN, STRUCTURE ET EFFETS MURAUX

Comme je l'ai déjà précisé,²⁹¹ le chœur du XII^e siècle se présentait, comme aujourd'hui (fig. 15 et 106), avec deux travées doubles flanquées de bas-côtés, auxquelles fait suite une abside avec déambulatoire. L'abside comprend une travée de plan légèrement trapézoïdal²⁹² suivie d'un hémicycle sur

lequel s'ouvrent cinq arcades, l'ensemble affectant un tracé légèrement outrepassé.²⁹³ Sur ce bloc compact se greffent, au niveau de la première travée double (travée VII) et de la moitié de la seconde travée (travée VIII), les deux vestibules latéraux et les tours d'escalier attenantes puis, au niveau du déambula-

284. Si l'on admet que la mention, sur le document, du seul titre de chancelier ne constitue pas un obstacle à ce que celui-ci soit postérieur à 1159, il est évident que c'est cette seconde interprétation du texte qui s'impose.

285. *Gallia christiana*, t. X, col. 1456-1457. Texte publié par Aubert, *Monographie*, p. 187-188, p.j. n° 4, dans laquelle il est dit que « Louis VII fonde une deuxième lampe à N.D. de Senlis pendant le temps de la régle ».

286. Aubert, *Monographie*, p. 187, n.1 ; Luchaire, *Louis VII*, p. 597.

287. « *nimia corruens vetustate* » disent les lettres de recommandation de Louis VII : voir ci-dessus, p. 48.

288. On peut, en outre, se demander si l'exiguïté du site a permis — comme dans la plupart des grands chantiers médiévaux — que le chœur de l'ancienne cathédrale soit momentanément conservé pendant que se construisaient en périphérie le mur extérieur et les chapelles du chœur du nouvel édifice.

289. Rappelons que la crypte et le chœur de Saint-Denis, avec des moyens considérables il est vrai, ont été bâtis en trois ans et trois mois.

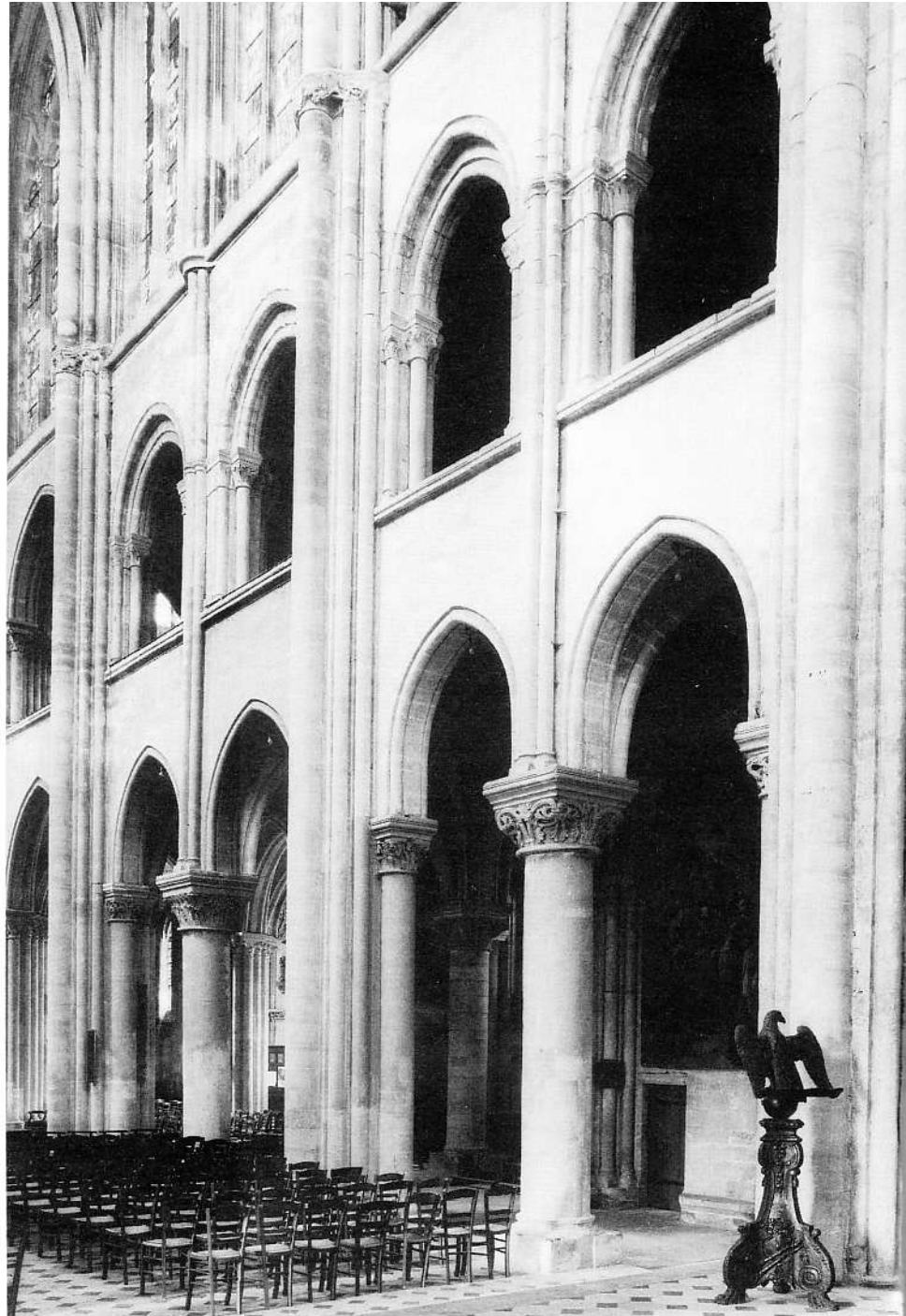
290. C'était l'opinion de W. Sauerländer, *Senlis und Mantel*, p. 115-162. Cette datation est confirmée par la thèse de D. Brouillette, notamment p. 350 et suiv. (Chap. VII).

Confrontée aux données historiques, l'analyse de la sculpture — corroborée par celle des bases et des abaques ainsi que par l'évolution de certains détails architecturaux — a conduit D. Brouillette à proposer la chronologie suivante (p. 106-111) : construction du chœur entre le début des années 1150 et celui des années 1160, aussitôt relayée par l'édification de la façade occidentale, achevée dans ses deux premiers étages vers 1170, la construction de la nef procédant dans le même temps vers l'est pour se raccorder au chœur, au niveau des tribunes, vers 1175, l'édifice entier étant voûté au plus tard vers 1180.

291. Voir ci-dessus, p. 17.

292. Les deux colonnes orientales (n° 43 et 48) sont en effet implantées à l'extérieur de l'axe matérialisé par les murs gouttereaux du vaisseau central. Voir ci-dessous, p. 54-56.

293. Voir ci-dessous, p. 54-56.



31. Travées doubles du chœur, vues vers le nord-ouest.

toire, cinq chapelles rayonnantes contiguës peu saillantes.²⁹⁴ Les bas-côtés et le déambulatoire sont surmontés de tribunes voûtées ; le dernier étage n'existe plus dans son état du XII^e siècle.²⁹⁵

Il est significatif que ce plan évoque les deux monuments — de peu antérieurs à Senlis — les plus représentatifs des débuts de l'architecture gothique :

Saint-Denis et Sens. Si la couronne de chapelles contiguës peu saillantes fait effectivement référence au chœur de Saint-Denis (fig. 8 et 53 a), consacré en 1144,²⁹⁶ l'absence de transept associé à l'alternance très marquée de piles fortes composées et de colonnes — à laquelle répond un voûtement sexpartite — rappelle la cathédrale sénonnaise (fig. 8 et 61 a) où ce

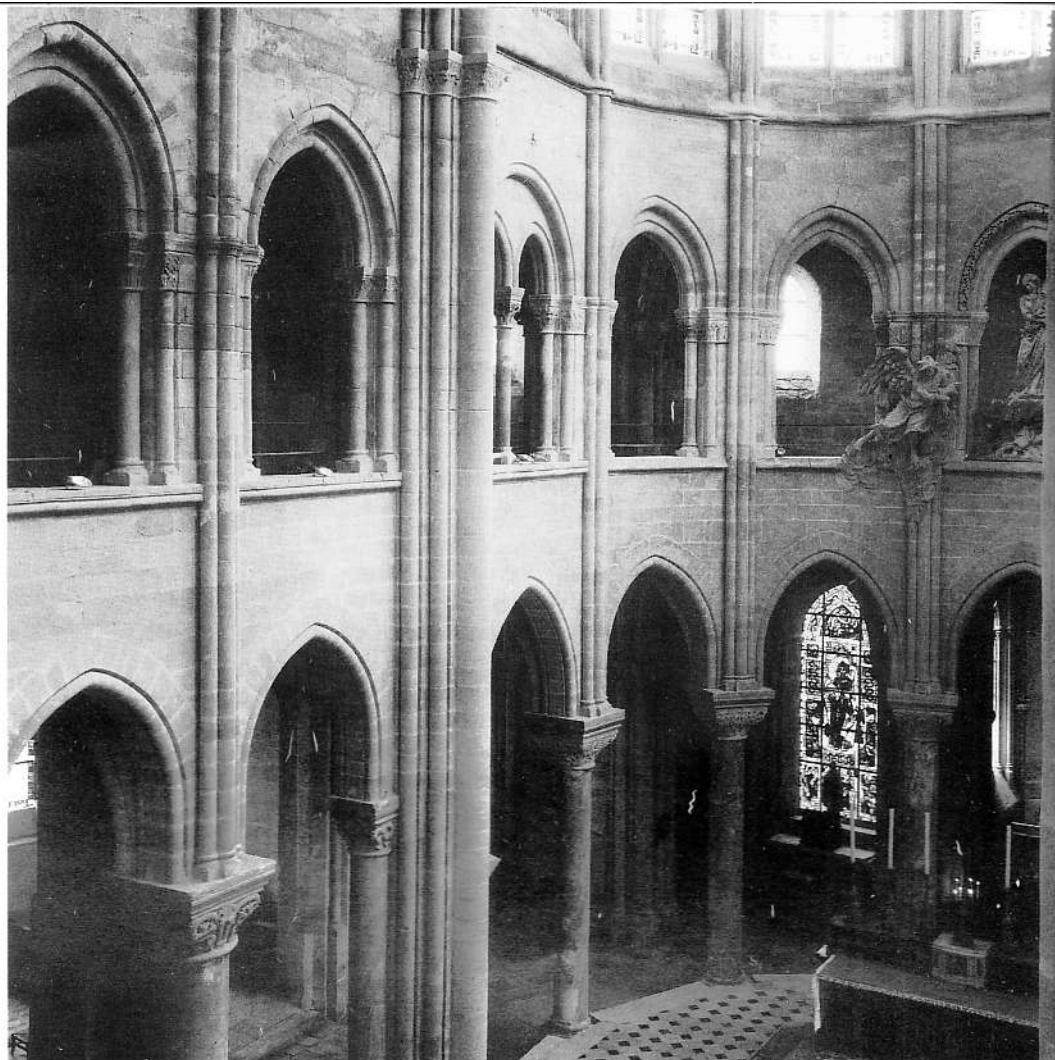
294. La chapelle axiale primitive a fait place, depuis 1848, à la chapelle néo-gothique de la Vierge.

295. La reconstruction complète des parties hautes, au-dessus des tribunes, est intervenue après l'incendie de 1504. Des éléments associés au voûtement primitif (chapiteaux, colonnettes) subsistent cependant à la naissance de l'étage des fenêtres hautes, au droit des deux dernières piles fortes du chœur (piles n° 49 et 42) (fig. 26 i) : on verra plus loin

(p. 52-54) leur importance pour la restitution de l'élévation de la cathédrale au XII^e siècle.

Dans la restitution du plan du chœur au XII^e siècle, il convient enfin de supprimer la chapelle du Bailli, au sud, et la chapelle du Sacré-Cœur (autrefois Saint-Gervais-Saint-Protais), au nord.

296. Pour la bibliographie sur le chevet de Saint-Denis, voir ci-dessous, n.353.



32. Vaisseau central et hémicycle du chœur, vus vers le nord-est, depuis les tribunes.

parti a été adopté à la fin des années 1140.²⁹⁷ Il convient cependant d'insister dès maintenant sur le fait que ce double rapprochement, qu'on ne manque jamais d'effectuer à propos de Senlis, s'inscrit dans certaines limites qu'il conviendra de définir précisément si l'on veut apprécier à sa juste valeur le rôle qu'ont pu jouer ces deux monuments essentiels des débuts de l'architecture gothique dans l'élaboration du programme architectural réalisé à Senlis.²⁹⁸

A. LE VAISSEAU CENTRAL ET L'ABSIDE

Au rez-de-chaussée (fig. 15 et 31), chaque travée double comporte deux arcades brisées retombant au centre sur une pile circulaire (pile faible) et vers l'extérieur sur une pile composée (pile forte). Cette dernière est constituée de dix colonnes et colonnettes, toutes appareillées : deux correspondant aux retombées des arcades, deux aux retombées des arcs doubleaux du vaisseau central et du bas-côté, quatre aux

retombées des ogives du vaisseau central et du bas-côté et deux, enfin, recevant les arcs formerets de la voûte du vaisseau central.

L'absence d'arc formeret dans le bas-côté engendre donc une dissymétrie de la pile par rapport au plan formé par le mur gouttereau du vaisseau central, la pile projetant ainsi davantage vers celui-ci que vers le bas-côté.²⁹⁹ Comme par ailleurs l'absence de ressaut aux arcades — un simple tore adoucit l'arête — a pour résultat de bien mettre en évidence le plan de ce mur gouttereau, l'effet de projection de la pile vers le vaisseau central s'en trouve corrélativement accentué.

Par l'intermédiaire de l'imposte qui couronne son unique chapiteau, la pile faible ne reçoit vers le vaisseau central que trois minces colonnettes appareillées, en faible saillie, correspondant aux deux arcs formerets et à l'ogive médiane de la voûte.

Ainsi, par la combinaison de deux systèmes de piles et des retombées qui leur sont associées, se trouve affirmé un rythme d'alternance binaire très nettement marqué qui, jusqu'à la construction du

297. Pour la bibliographie sur Saint-Etienne de Sens, voir ci-dessous, n.391.

298. Pour une étude détaillée des rapports entre Senlis et Saint-Denis, d'une part, et entre Senlis et Sens, d'autre part, voir ci-dessous, p. 67-71 et 76-81.

299. Les piles fortes de Sens montrent — avec davantage de colonnettes car les arcades présentent un ressaut — une dissymétrie semblable (voir le plan d'une pile dans Henriot, *Sens*, p. 124).

transept au milieu du XIII^e siècle, régnait sans partage sur la presque totalité du vaisseau.

Souvent rapprochée de Sens où la pile faible est cependant constituée par deux colonnes accouplées en raison de l'épaisseur du mur gouttereau, cette alternance associe la colonne appareillée, déjà connue dans l'architecture romane et dont le gothique fera un large usage, à la pile composée à huit, dix ou douze éléments, issue de la pile composée romane et réponse logique à l'adoption de la voûte d'ogives.³⁰⁰

On verra toutefois que, comme pour le plan continu, l'alternance est un parti dont les exemples se rencontrent avec une telle fréquence dans l'architecture médiévale que des critères comme la présence ou l'absence de voûtement et, dans ce dernier cas, le type de voûtement adopté, doivent nécessairement être introduits si l'on veut établir des filiations significatives et, en l'occurrence, définir d'une manière claire la place de Senlis dans ce courant.

L'alternance, fortement marquée au niveau des grandes arcades, se trouve légèrement atténuée à celui des tribunes (fig. 32). Plusieurs facteurs y concourent. Tout d'abord les baies des tribunes reposent sur un muret très légèrement surélevé par rapport au sol de la tribune et dont le rebord vers la nef est souligné par une moulure chanfreinée, en saillie sur le mur gouttereau, qui introduit un élément horizontal absent à l'étage inférieur si l'on excepte l'imposte des chapiteaux. Ensuite, l'articulation de ces baies par rapport à la travée double est différente. C'est ainsi qu'une portion du mur gouttereau subsiste au milieu de la travée, soulignée par une imposte qui, débordant le cadre strict de la retombée de l'arcade des baies, court en moulure sur ce mur et contourne les trois colonnettes médianes comme le ferait une bague, affirmant ainsi un second élément horizontal. Cet effet est repris partiellement au niveau de l'astragale, qui ne contourne toutefois pas les colonnettes, mais a pour effet de bien marquer sur cette portion de mur la hauteur de la corbeille du chapiteau, qu'elle prolonge à la manière d'un bandeau.

Vers la pile forte, au contraire, les deux colonnettes recevant l'arcade à ressaut de la baie sont accolées aux colonnes associées aux retombées de la voûte du vaisseau central. Il s'ensuit une certaine confusion à ce niveau, le plan du mur gouttereau n'étant plus marqué par rapport au ressaut formé par la pile forte.

Traité avec un raffinement plus grand, l'étage des tribunes y perd donc quelque peu de la netteté

avec laquelle le parti alterné s'affirme au niveau des grandes arcades.³⁰¹

L'incendie de 1504 a totalement détruit les parties hautes du chœur, reconstruites à partir des années 1510 dans le style gothique flamboyant.³⁰² Plusieurs éléments permettent toutefois de restituer, pour l'essentiel, l'étage disparu.

La travée comprise entre les tours de la façade conserve en effet la seule voûte du vaisseau central qui soit du XII^e siècle (fig. 33), la présence des tours lui ayant permis de résister aux effets de l'incendie. Construite sur un plan rectangulaire, cette voûte est limitée, vers la nef, par un arc doubleau brisé dont le profil — deux tores encadrant un large bandeau — se retrouve partout ailleurs dans les parties du XII^e siècle. Il en est de même du profil en amande des ogives, qui décrivent un arc très légèrement brisé. Mais les informations les plus importantes qu'elle nous permet de recueillir concernent sa hauteur — dix-huit mètres à la clef au lieu de vingt-trois mètres cinquante dans le chœur pour les voûtes du XVI^e siècle —, ensuite la constatation que les lignes de faite des voûtains sont pratiquement horizontales, enfin le traitement de l'arc formeret. La colonnette qui le reçoit depuis la pile est en effet interrompue à deux reprises (fig. 34) : au niveau du tailloir des chapiteaux, par une bague qui les prolonge suivant un effet déjà observé à l'étage des tribunes, et à la base de la lunette de la voûte, par un chapiteau.

Ces dispositions sont partiellement confirmées par ce qu'on peut observer aux deux piles fortes de la dernière travée du chœur (piles 42 et 49), qui ont conservé une partie de leurs chapiteaux du XII^e siècle. Le niveau auquel ils sont situés est exactement le même que celui des chapiteaux de la travée des tours et permet de confirmer que la voûte du vaisseau principal avait partout la même hauteur de dix-huit mètres. En outre, l'agencement visible sur la pile sud (pile 49) — les chapiteaux de la pile nord ont été trop modifiés pour qu'on puisse en tirer un enseignement autre que celui relatif à leur hauteur au-dessus du sol — s'accorde avec ce qu'on observe à la travée entre les tours, où une bague semblable interromp la colonnette recevant l'arc formeret (fig. 26 i).

Un dernier élément nous est fourni par les traces du larmier de la toiture primitive des tribunes, encore visibles au revers des tours de façade (fig. 35), et qui permettent ainsi d'apprécier assez précisément la hauteur des fenêtres hautes du XII^e siècle. Inscrites entre la ligne d'appui de la toiture des tribunes, telle qu'elle peut être restituée grâce à ces

300. La fragmentation de la pile avait toutefois été préparée par les expériences romanes anglo-normandes (par exemple à Saint-Etienne de Caen (fig. 63) et à Cerisy-la-Forêt, en Normandie ; à Winchester et à la nef de Peterborough, en Angleterre), conséquence de l'adoption de la technique du mur épais (voir J. Bony, *Technique normande*, p. 153-188).

Associés à des voûtes d'ogives, les piliers composés apparaissent dans le second quart du XII^e siècle en Ile-de-France, par la vallée de la Seine (Cathédrale d'Evreux, Notre-Dame de Poissy) et le Beauvaisis (Saint-Etienne de

Beauvais (fig. 69), Bury (fig. 70), Foulanges (fig. 71)). Le narthex de Saint-Denis en propose à cette époque (1136-1140) des exemples particulièrement impressionnants. Sur la genèse de l'architecture gothique et ses implications structurelles et formelles, voir les deux articles de J. Bony : *Diagonality*, p. 15-25 ; *Genèse*, p. 9-20.

301. A Noyon et Laon, l'étage des tribunes se complique de la même manière par la multiplication des colonnettes.

302. Voir ci-dessus, n.110 et n.295.

larmiers, et la partie supérieure de la lunette de la voûte, dont le niveau est connu grâce à la voûte du XII^e siècle conservée entre les tours de façade, ces fenêtres étaient de faible hauteur (environ deux mètres) ; elles laissaient donc au-dessus des baies des tribunes une importante surface murale nue sur laquelle mordait simplement un ébrasement inférieur sans doute assez prononcé (fig. 36 a).

Ces constatations m'amènent à critiquer sur trois points la restitution proposée par Marcel Aubert (fig. 36 b).³⁰³ Celle-ci nous montre en effet, au niveau des chapiteaux situés au droit des piles fortes, un dispositif comprenant cinq chapiteaux — un pour le doubleau, deux pour les ogives et deux pour les formerets — alors que les éléments encore en place nous conduisent à retenir un système avec

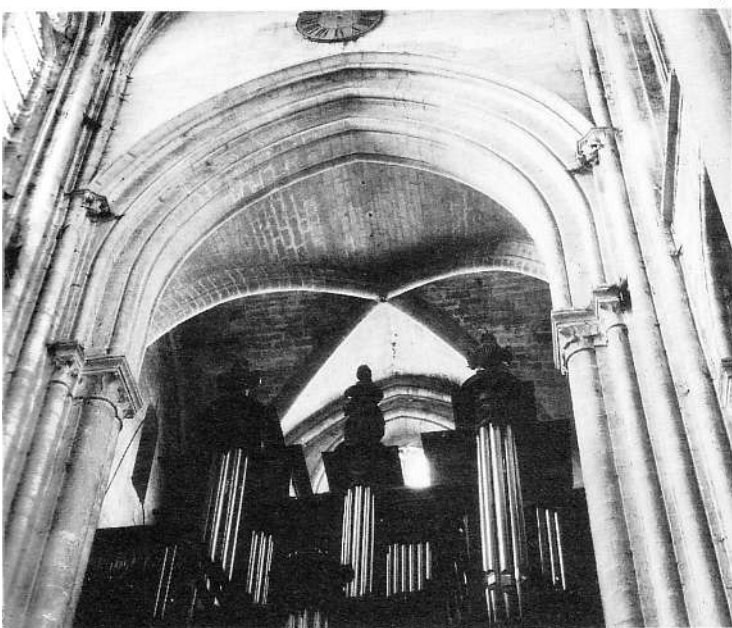
trois chapiteaux — un pour le doubleau, deux pour les ogives — et deux bagues pour les formerets. De la même manière, je propose de restituer au droit des piles faibles un chapiteau, correspondant à l'ogive médiane de la voûte sexpartite, et deux bagues pour les formerets.

Le second point contestable concerne la présence d'un bandeau prolongeant sur toute la largeur du mur gouttereau, non le tailloir des chapiteaux mais, légèrement au-dessus, la base des colonnettes recevant l'arc formeret. Si, comme on vient de le voir, il convient à ce niveau d'associer à l'arc formeret une bague et non un chapiteau avec tailloir surmonté d'une base, la présence d'un bandeau est en outre tout à fait hypothétique ; rien dans les maçonneries actuelles ne permet d'en affirmer l'existence.³⁰⁴

303. Aubert, *Monographie*, p. 55.

304. Outre le fait que ce bandeau n'existe pas dans la travée entre les tours, l'étude attentive de la maçonnerie

proche de la bague conservée au droit de la pile sud du chœur (pile 49) ne laisse aucun doute à ce sujet (fig. 26 i). On pourrait ajouter, mais j'y reviendrai, que des arguments stylistiques plaident contre la présence de ce bandeau.



33



34

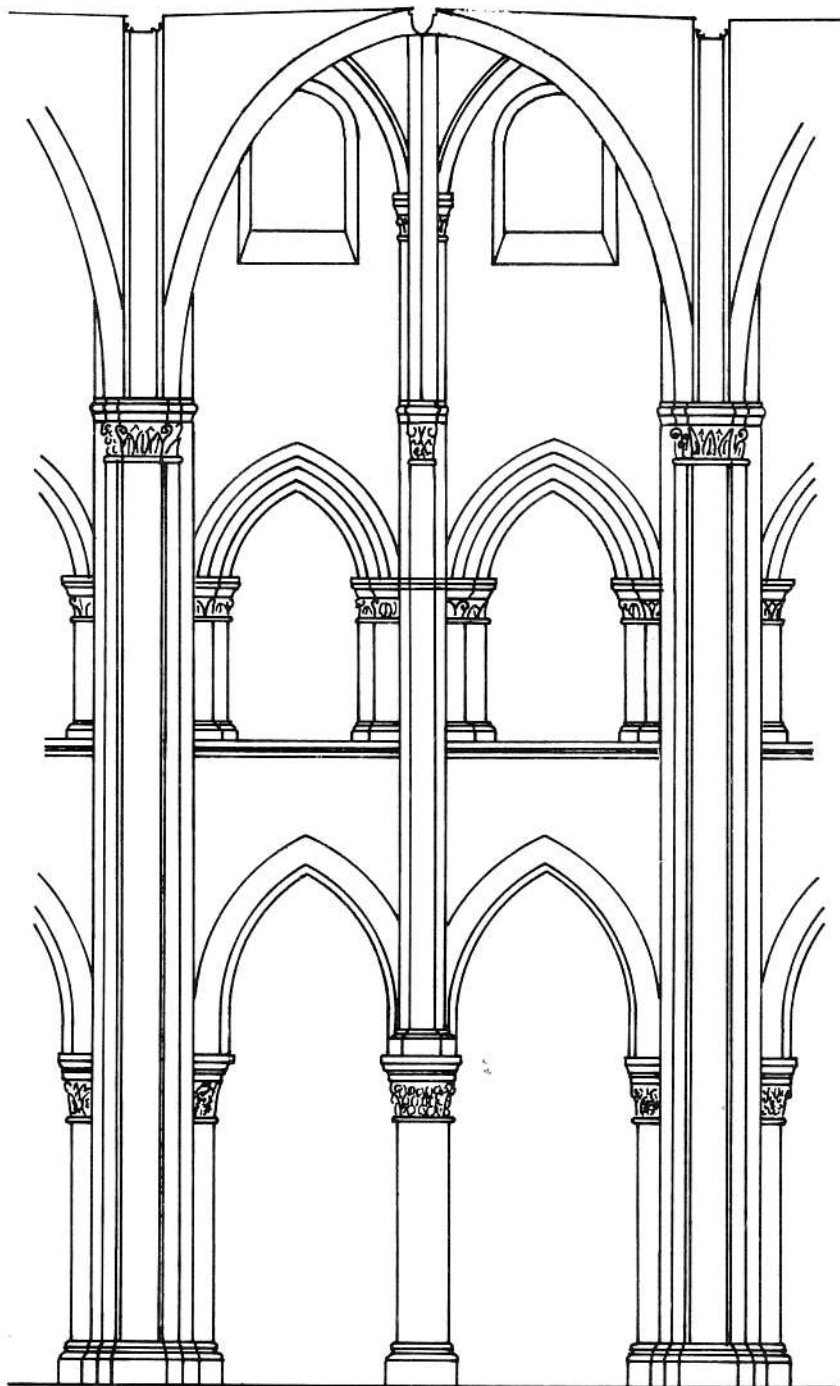


35

33. Voûte du XII^e siècle du vaisseau central, entre les tours de la façade occidentale (travée I).

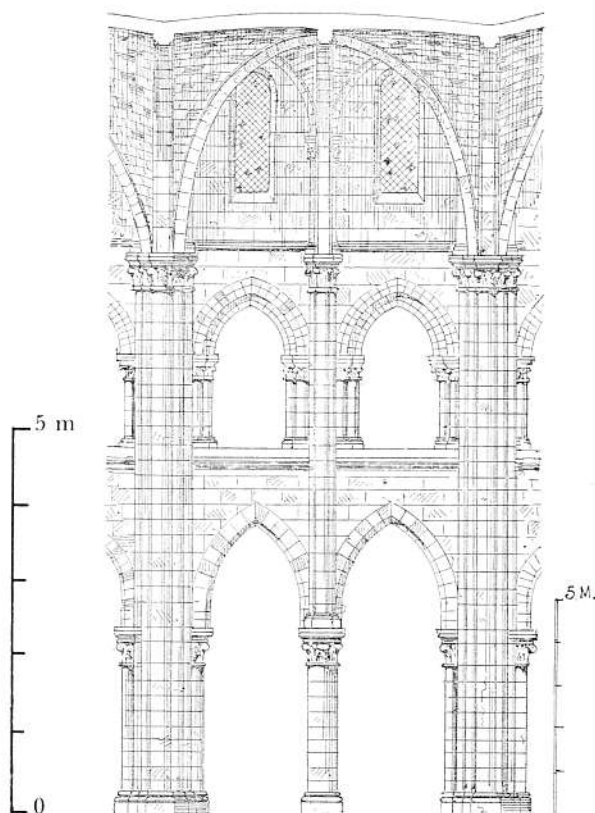
34. Retombées de la voûte du XII^e siècle du vaisseau central, vues vers le nord-est (en 33).

35. Face orientale de la tour sud de la façade occidentale, avec traces du larmier de la toiture des tribunes du XII^e siècle (indiquées par des flèches).



36a. Élévation restituée d'une travée double du vaisseau central au XII^e siècle.

36b. Élévation d'une travée double du vaisseau central au XII^e siècle, selon M. Aubert.



Le dernier point est relatif à la hauteur et à la proportion des fenêtres hautes, qu'il convient de ramener, comme je viens de le montrer, à une valeur de 2 m environ mais qui, en revanche, étaient certainement plus larges que ne le suggère la restitution de Marcel Aubert.

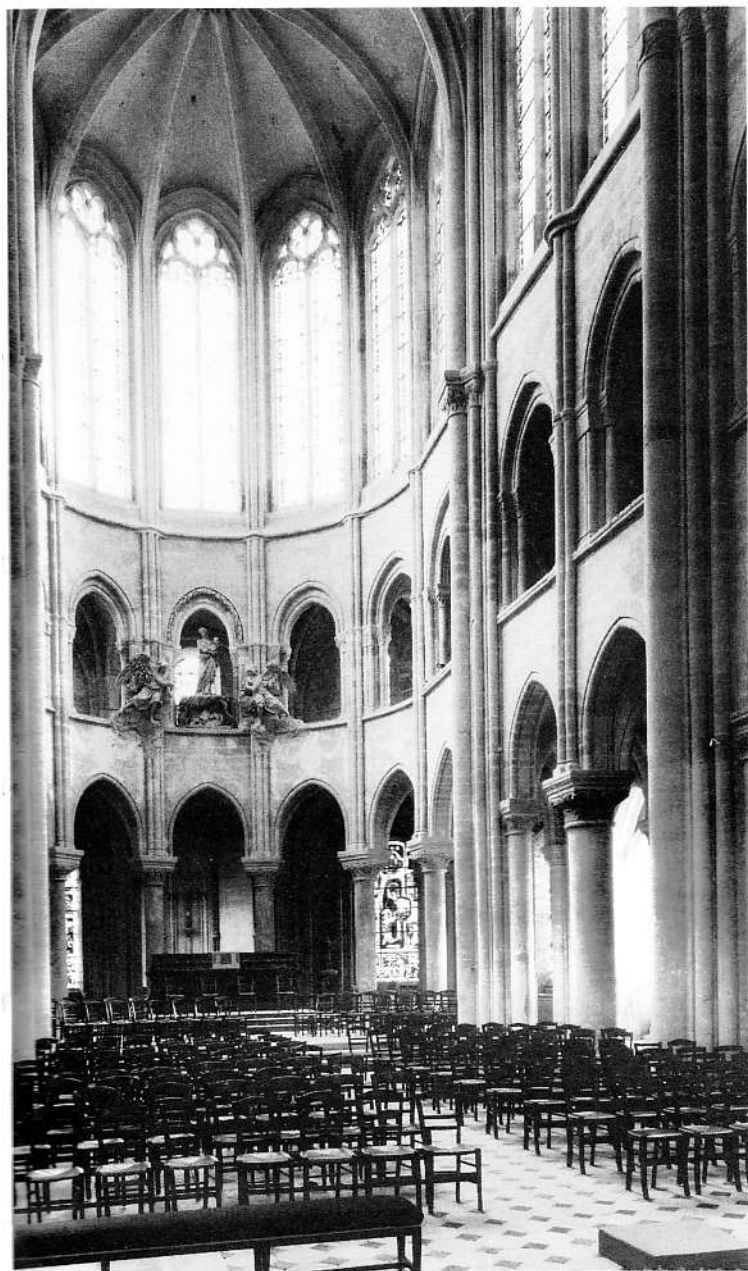
Ainsi restituée, la cathédrale se caractérisait par une élévation à trois étages avec tribunes voûtées (fig. 37 a et b), un parti qui n'est pas courant dans l'architecture gothique du XII^e siècle³⁰⁵ et permet ainsi, comme on le verra plus loin, de mieux préciser la filiation d'un édifice dont on commence à pressentir, à ce stade de l'analyse, la diversité des influences qui ont pu s'y exercer.

La terminaison orientale du vaisseau central présente une disposition tout à fait singulière (fig. 15). Si son plan — une travée droite suivie d'un hémicycle, réunis sous une même voûte — est fré-

quent dans l'architecture gothique du XII^e siècle, il n'en est pas de même, en revanche, de sa géométrie. Les deux piles d'entrée de l'hémicycle (piles 43 et 48) sont en effet implantées à l'extérieur de l'axe qui réunit les piles du vaisseau central, donnant à la travée droite un plan trapézoïdal. L'outrepassement de la terminaison orientale du vaisseau central n'affecte donc pas seulement le mur gouttereau comme à Saint-Denis, Sens, Saint-Germain-des-Prés, Noyon, Notre-Dame de Paris, Saint-Leu-d'Esserent ou encore Mantes, mais l'implantation même des piles.

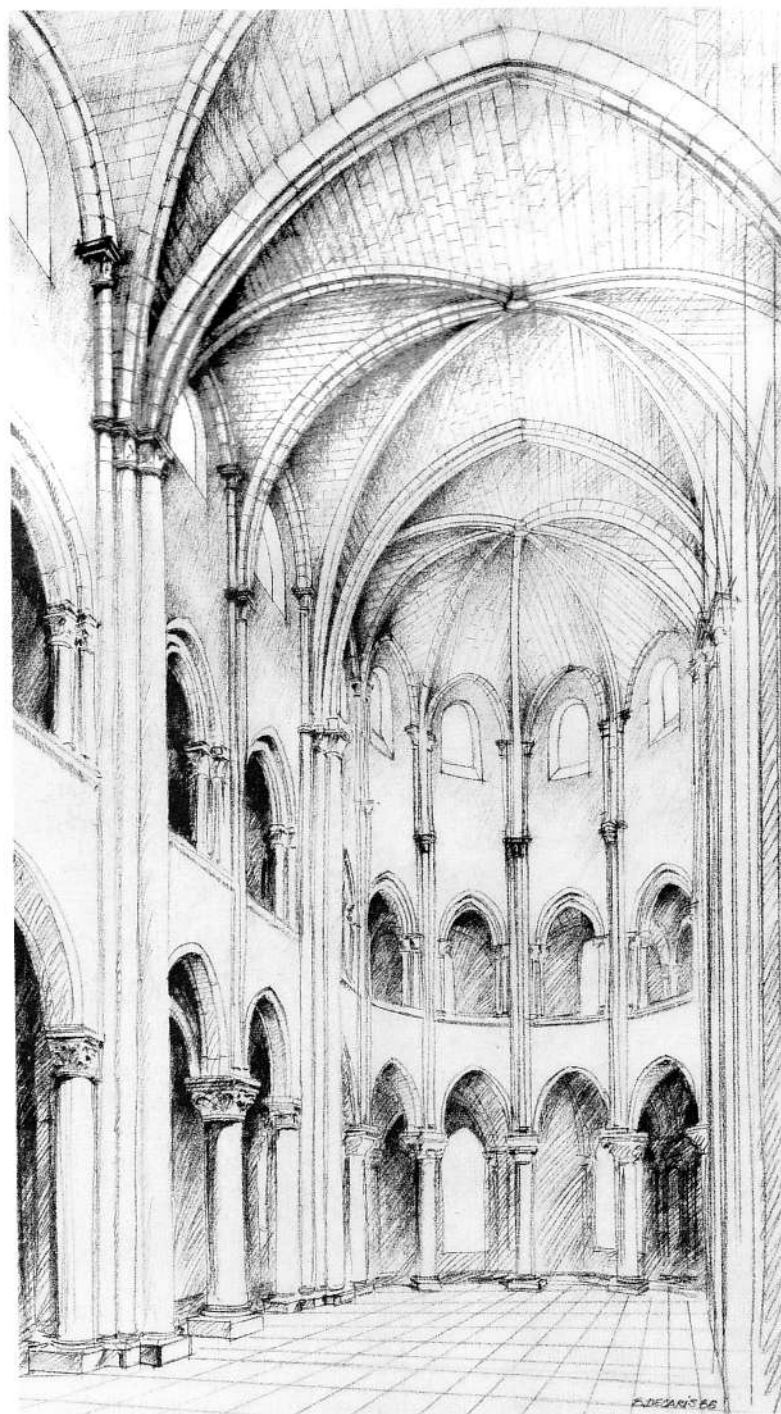
Conjuguée au décalage des piles des parties orientales du vaisseau central — l'axe qui les relie deux à deux n'est pas perpendiculaire à l'axe princi-

305. On ne le retrouve, à ma connaissance, qu'à Mantes, dans le dernier quart du siècle (fig. 102).



37a. Restitution du vaisseau central du chœur et de l'hémicycle au XII^e siècle, vus vers le nord-est.

37b. Vaisseau central du chœur et hémicycle, vus vers le sud-est.



pal, est-ouest, de l'édifice³⁰⁶ —, cette particularité de la géométrie du plan de la terminaison orientale de celui-ci apparaît comme un trait archaïque à cette époque et doit être vraisemblablement mise en relation avec la présence du mur gallo-romain au nord-est et les contraintes qui en résultait.

Au rez-de-chaussée (fig. 38), les arcades de la travée droite et de l'hémicycle retombent sur six minces colonnes monolithiques non galbées par l'intermédiaire de chapiteaux à la corbeille fortement évasée pour permettre au tailloir de recevoir les trois colonnettes de la voûte du vaisseau central, deux retombées d'arcades et, vers le déambulatoire, un doubleau et deux ogives.

La proportion élancée des arcades, la présence de minces colonnes monolithiques, le profil des arcs (un méplat entre deux tores), le type des bases, la manière dont le tailloir concentre sur lui les divers éléments de la structure sont en référence directe avec

le chœur de Saint-Denis.³⁰⁷ Avec quelques variantes (surhaussement des arcades, diamètre différent des colonnes) Saint-Leu d'Esserent reprendra pour l'essentiel ces caractéristiques dans une version « modernisée » et affinée (fig. 94).³⁰⁸

L'étage des tribunes (fig. 39) de l'abside montre de légères différences par rapport à ce qui a été décrit pour le vaisseau central. La travée droite étant plus large que partout ailleurs,³⁰⁹ la baie de la tribune, elle-même plus large, adopte une courbe en plein cintre qui limite son développement en hauteur à celui des autres baies tandis que son recoupement par une colonnette médiane qui reçoit deux arcades secondaires brisées atténue visuellement sa largeur.

Ce recoupement de la baie, exceptionnel à Senlis, sera au contraire adopté presque partout ailleurs dans les édifices à tribunes de la seconde moitié du XII^e siècle, soit dans sa forme la plus simple avec,

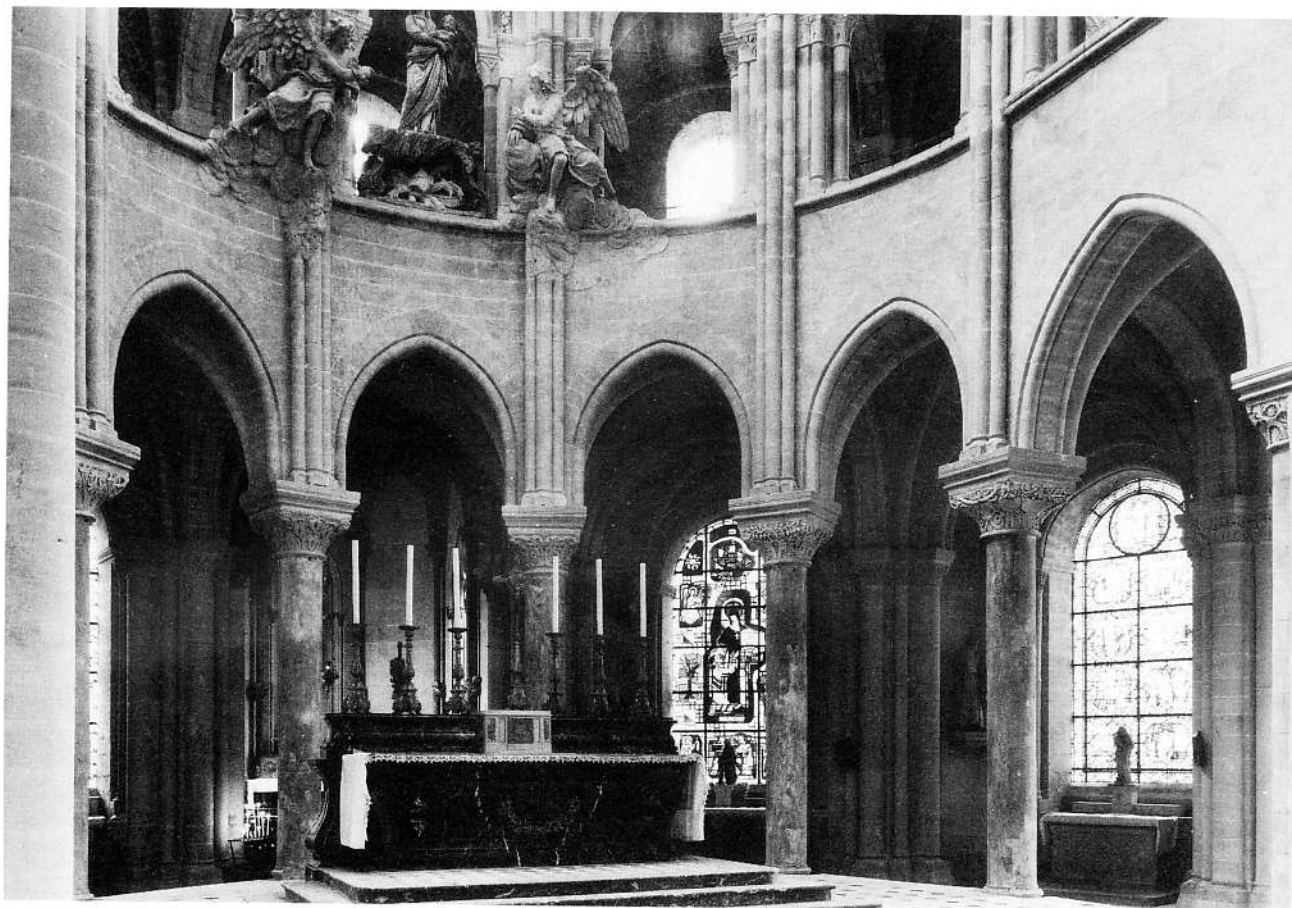
306. Voir ci-dessus, p. 36-37.

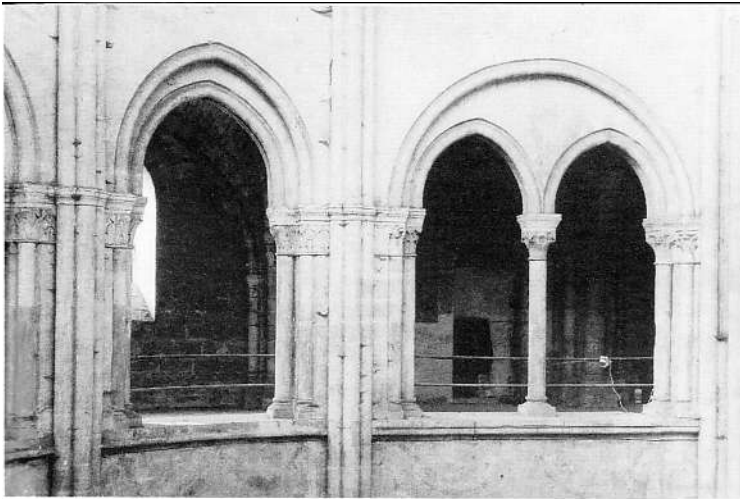
307. Sur le renouveau de la colonne monolithique à Saint-Denis, voir J. Bony, *Chevet of Saint-Denis*, p. 136-137.

308. Sur les relations entre Senlis et Saint-Leu d'Esserent, voir ci-dessous, p. 98-101.

309. Cette largeur, mesurée depuis le point central du noyau de chaque pile, est d'environ 4,40 m au nord et 4,60 m au sud alors qu'elle varie entre 3,50 m et 3,90 m pour les arcades des tribunes des autres travées doubles du vaisseau central.

38. Rond-point du chœur, au niveau des grandes arcades, vu vers le sud-est.





39. Baies des tribunes du rond-point du chœur, vues vers le sud.

comme ici, deux arcades secondaires,³¹⁰ soit dans une variante à trois arcades introduite à la nef de Notre-Dame de Paris et reprise à Mantes. Le chœur de Noyon et le transept sud de Soissons se distinguent de ce courant par l'adoption de baies géminées ou triples.

Dans la partie tournante, où les baies sont, en revanche, plus étroites que dans le vaisseau central, le parti d'un bandeau prolongeant la corbeille des chapiteaux sur le mur gouttereau est repris et même développé puisque ce bandeau reçoit la même décoration que la corbeille pour former une sorte de frise sculptée qui évoque le principe du chapiteau continu.³¹¹ C'est une caractéristique qu'on retrouvera à l'étage des fausses tribunes de Saint-Evremond de Creil (fig. 88) et au chevet de l'église du prieuré de Saint-Christophe-en-Halatte,³¹² deux édifices étroitement liés à Senlis.

310. Ainsi à Saint-Germer-de-Fly, au chœur de Notre-Dame de Paris, à Laon, à la nef de Noyon, à Notre-Dame-en-Vaux de Châlons-sur-Marne, à Saint-Remi de Reims, à Notre-Dame-la-Grande de Valenciennes. C'est encore le cas du chœur de Meaux, au début du XIII^e siècle, dans son premier état supposé (Kurmman, *Meaux*, p. 36-37).

Dans des édifices non voûtés de la première moitié du XII^e siècle, on peut signaler ce recouplement de la baie en deux arcades secondaires à Saint-Lucien de Beauvais (fig. 65) et Notre-Dame de Soissons.

Enfin, il semble être de règle dans les édifices dotés de fausses tribunes (Saint-Etienne de Beauvais (fig. 69), Notre-Dame de Poissy, Saint-Evremond de Creil (fig. 89), Saint-Leu d'Esserent, (fig. 95b), Gonesse...) ou de triforium sous combles (Saint-Etienne de Sens (fig. 61 c), Saint-Germain-des-Prés). C'est également une restitution dans ce sens qui est proposée pour le chœur de Saint-Denis (voir ci-dessous, n.420).

311. Sur le chapiteau continu, voir J. Cameron, *Continuus Capital*, p. 143-150.

312. Sur cette église encore jamais étudiée, réduite aujourd'hui au chœur et au transept, voir ci-dessous, p. 94-95. Pour l'histoire du prieuré Saint-Christophe, voir ci-dessous, n.32 et 33.

B. LE BAS-CÔTÉ ET LE DEAMBULATOIRE

Le chœur et l'abside sont contournés par un bas-côté simple et un déambulatoire initialement doté de cinq chapelles rayonnantes faiblement saillantes (fig. 15). Comme nous l'avons déjà vu, au niveau de la première travée double (travée VII), le bas-côté est prolongé vers le sud comme vers le nord par un vestibule qui en reprend les caractéristiques essentielles.³¹³

Le vestibule méridional relie la cathédrale à la chapelle Saint-Gervais-Saint-Protais, tant au niveau de la crypte de celle-ci, dont l'accès se fait par un escalier aménagé au XII^e siècle,³¹⁴ qu'à celui de la chapelle supérieure, dont l'escalier et la porte ont été refaits au XVI^e siècle sans changer toutefois le principe de communication qui existait au XII^e siècle entre les deux édifices.³¹⁵

Le mur occidental de ce vestibule a été percé d'une arcade lors de la construction du transept au XIII^e siècle tandis que le mur oriental comporte une porte avec linteau appareillé en crossette et arc de décharge en plein cintre. Cette porte assurait à l'origine une double communication : soit vers les tribunes, au moyen d'un escalier tournant qui existe toujours, soit vers la cour du palais épiscopal grâce à une seconde porte ouverte dans la face méridionale de la tour d'escalier. Ce passage a été condamné lors de la construction de la chapelle du Bailli et de l'extension consécutive, vers le nord, de l'absidiole de la chapelle Saint-Gervais-Saint-Protais.

Le vestibule nord (fig. 40) permettait à la cathédrale de communiquer directement avec les bâtiments du chapitre. Semblable dans ses dispositions

313. Voir ci-dessus, p. 17 et 33.

314. L'arcade brisée qui surmonte cet escalier s'ouvre à la base d'un petit muret au rebord mouluré sur lequel repose une pile du XII^e siècle associée au voûtement du vestibule, preuve que cet aménagement a été réalisé lors de la reconstruction de la cathédrale pour adapter l'accès primitif de la crypte à son nouvel environnement. Avant le milieu du XII^e siècle, l'accès à la crypte s'effectuait également à cet endroit car la porte — vierge aujourd'hui de son linteau et de son tympan — est bien homogène avec les maçonneries de la crypte.

315. Voir ci-dessus, p. 27. A l'origine, les deux portes d'accès à la chapelle supérieure et à la crypte étaient donc superposées. Par suite des modifications consécutives à la reconstruction de la cathédrale (nouvel escalier d'accès à la crypte, déplacement vers l'est de l'entrée de la chapelle supérieure), nous sommes aujourd'hui dans l'ignorance de la manière dont s'effectuait initialement la communication avec la cathédrale pré-gothique : tout au plus peut-on imaginer un escalier débouchant directement sur l'entrée de la chapelle supérieure et surmontant deux escaliers latéraux d'accès à la crypte (ou bien un dispositif inversé), suivant un principe adopté parfois dans les édifices romans avec chœur surélevé au-dessus d'une crypte et qu'illustrent bien en particulier les monuments lombards de ce temps.

principales à celui du sud, il s'en différencie toutefois par le profil des deux arcs doubleaux qui reçoivent ses voûtes du côté nord, identique à celui des doubleaux associés aux piles fortes dans les bas-côtés et caractérisé par un gros tore central en amande, fortement en saillie par rapport aux deux tores encadrant.³¹⁶ On a vu que ce vestibule avait été modifié au XIII^e siècle et fortement restauré au siècle dernier.³¹⁷

Le bas-côté proprement dit (fig. 1) comporte quatre travées (travées 10 à 13) correspondant aux deux travées doubles du chœur. Plusieurs points doivent retenir ici notre attention.

On rappellera tout d'abord que les voûtes quadripartites — toutes à profil en amande — ne comportent pas de formeret du côté du vaisseau central : il s'ensuit une dissymétrie des piles fortes qui, vers le bas-côté, ne montrent qu'une demi-colonne et deux colonnettes, au lieu de cinq éléments vers le vaisseau central.³¹⁸ Afin de meubler la partie de la pile laissée libre par l'absence de la colonnette qui aurait été associée à un formeret si celui-ci avait existé, on a adopté le parti d'un bandeau sculpté reliant la corbeille du chapiteau de l'arcade à celle du chapiteau recevant l'ogive de la voûte, suivant le principe du chapiteau continu,³¹⁹ un agencement logiquement repris au niveau des bases où la mouluration est également continue.

Le second point est relatif à l'emploi de colonnettes en délit (fig. 105) avec bague intermédiaire — largement utilisées, comme on va le voir, dans les chapelles rayonnantes — pour la retombée des ogives des voûtes vers le mur extérieur.

On a vu, enfin, que deux types de doubleaux (fig. 41 a et b et 105) étaient employés simultanément — l'un correspondant aux piles fortes (trois tores dont le central très saillant), l'autre aux piles faibles (un méplat entre deux tores) — renforçant ainsi l'effet d'alternance engendré par les deux types de piles.³²⁰

Le déambulatoire (fig. 54 b), composé de sept travées, commence à partir des deux piles fortes implantées le plus à l'est (piles 42 et 49). Deux travées (travées 14 N et 14 S) correspondent à la travée droite de l'abside et les cinq autres à l'hémicycle proprement dit, où elles desservent cinq chapelles rayonnantes. Comme dans les bas-côtés, les ogives

adoptent un profil en amande et sont reçues vers l'extérieur par des colonnettes en délit.

La travée droite contigue à la première chapelle nord-est (travée 14 N) était éclairée par une très grande fenêtre (fig. 42) — transformée en arcade lors de la construction de la chapelle Saint-Gervais-Saint-Protais — semblable à celles des chapelles de l'hémicycle.³²¹ Au sud, symétriquement à cette travée (travée 14 S) et dans la travée contiguë (travée 13 S), il faut de la même manière restituer à la place des deux arcades ouvrant sur la chapelle du Bailli deux fenêtres du même type.

L'adoption uniforme d'arcs doubleaux avec méplat entre les travées illustre la volonté — en fait plus intellectuelle que concrète — de bien marquer l'unité spatiale du déambulatoire, une démarche confirmée par la faible profondeur des chapelles.

Par un choix qui pourrait paraître en contradiction avec cette démarche mais qui s'explique par la présence de tribunes voûtées qui nécessitaient un solide soubassement, les arcs d'entrée des chapelles ont dû cependant être renforcés par l'adoption de demi-colonnes appareillées qui projettent plus fortement que ne l'auraient fait des colonnettes en délit, pourtant employées par ailleurs, et par l'emploi de doubleaux avec le tore central saillant, de même profil que ceux associés aux temps forts de la retombée des voûtes du vaisseau central.

Les deux chapelles sud-est (fig. 43) présentent un agencement identique, qui était aussi très vraisemblablement celui de la chapelle axiale avant sa démolition en 1848.³²²

Outre leur très faible profondeur, elles se caractérisent par la présence d'une seule grande fenêtre centrale légèrement brisée et par l'adoption d'une voûte quadripartite avec formerets (fig. 44). L'emploi d'une telle voûte pour un si petit espace aboutit à un certain « encombrement » des parties hautes de la chapelle et plusieurs artifices ont été nécessaires pour garder à la construction une élégance qui est réelle et ne traduit nullement, comme l'écrivait Marcel Aubert, un manque d'habileté.³²³ Ainsi l'épaisseur du mur au niveau de l'archivolte de la fenêtre a-t-elle été diminuée afin de conserver au voûtain situé de ce côté une surface suffisante, la clef étant ainsi ramenée visuellement au centre de la voûte (fig. 45). Les retombées des divers éléments de cette voûte ont été, en outre, concentrées au maximum et

316. Voir ci-dessus, p. 46. On va retrouver ce profil aux arcades d'entrée des chapelles du chevet. Comme pour le vestibule méridional, on remarquera qu'il s'agit d'arcs doubleaux et non d'arcs formerets, ce qui montre bien qu'à l'origine cette « excroissance » du plan n'était pas prévue pour être fermée vers le nord (où se trouvaient les bâtiments du chapitre) et justifie par conséquent l'appellation de vestibule latéral que je lui propose.

317. Voir ci-dessus, n. 132.

318. Voir ci-dessus, p. 51.

319. On a vu (voir ci-dessus, p. 57) que cette disposition est répétée sous une forme simplifiée à l'étage des tribunes.

320. Voir ci-dessus, p. 46.

321. Rappelons que dans la travée précédente (travée 13 N) le mur nord, également percé d'une arcade lors de la construction de la chapelle Saint-Gervais-Saint-Protais, comportait à l'origine une petite porte ouvrant vers les bâtiments du chapitre, surmontée d'une fenêtre en plein cintre (fig. 29) débouchant immédiatement sous l'arc formeret et visible partiellement dans les combles de la chapelle (voir ci-dessus, p. 46).

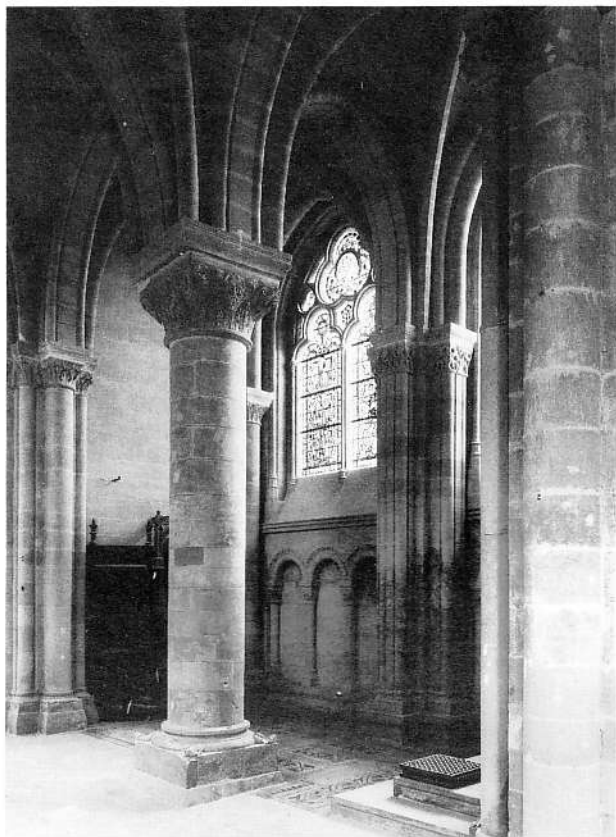
322. Les deux chapelles nord-est ont été décrites ci-dessus, p. 35-36.

323. Aubert, *Monographie*, p. 79.

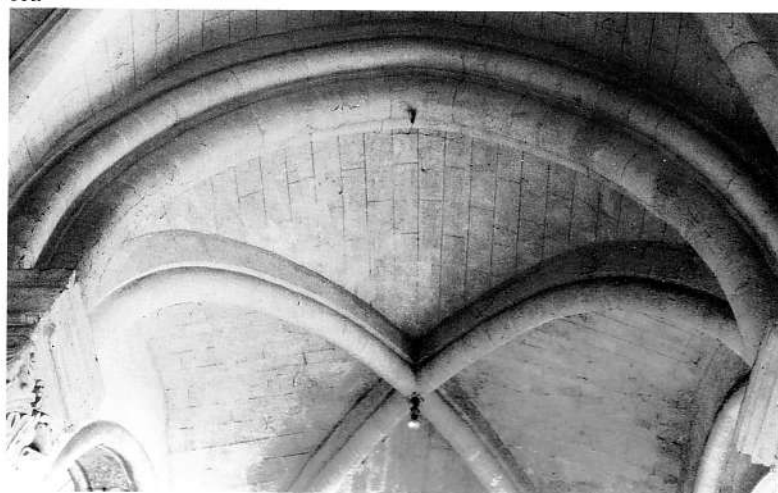
le même chapiteau reçoit, selon le cas, une ogive et deux formerets ou bien une ogive, un formeret et un doubleau. Ce choix était d'autant plus nécessaire que l'archivolte et les piédroits de la fenêtre s'adoucissent d'un tore et d'une colonnette qui introduisent une mouluration et deux retombées supplémen-

taires. Ces artifices ont donc permis de diminuer au maximum le nombre de colonnettes, marquant ainsi un souci d'allègement de la structure que confirme l'adoption du délit pour quatre d'entre elles (les demi-colonnes sous l'arc d'entrée, plus fortes, sont appareillées).

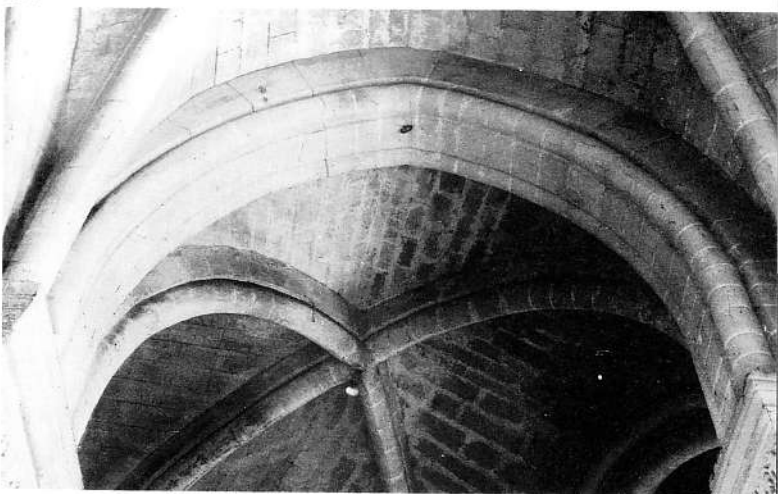
40



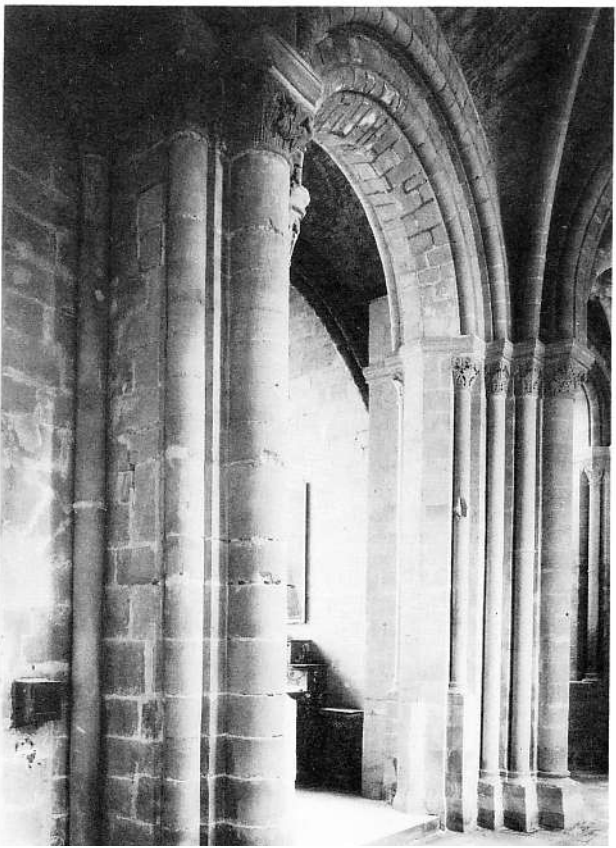
41a



41b



42



40. Vestibule latéral nord (chapelle Sainte-Geneviève), vu vers le nord-ouest.

41a. Doubleau associé aux piles fortes du chœur.

41b. Doubleau associé aux piles faibles du chœur.

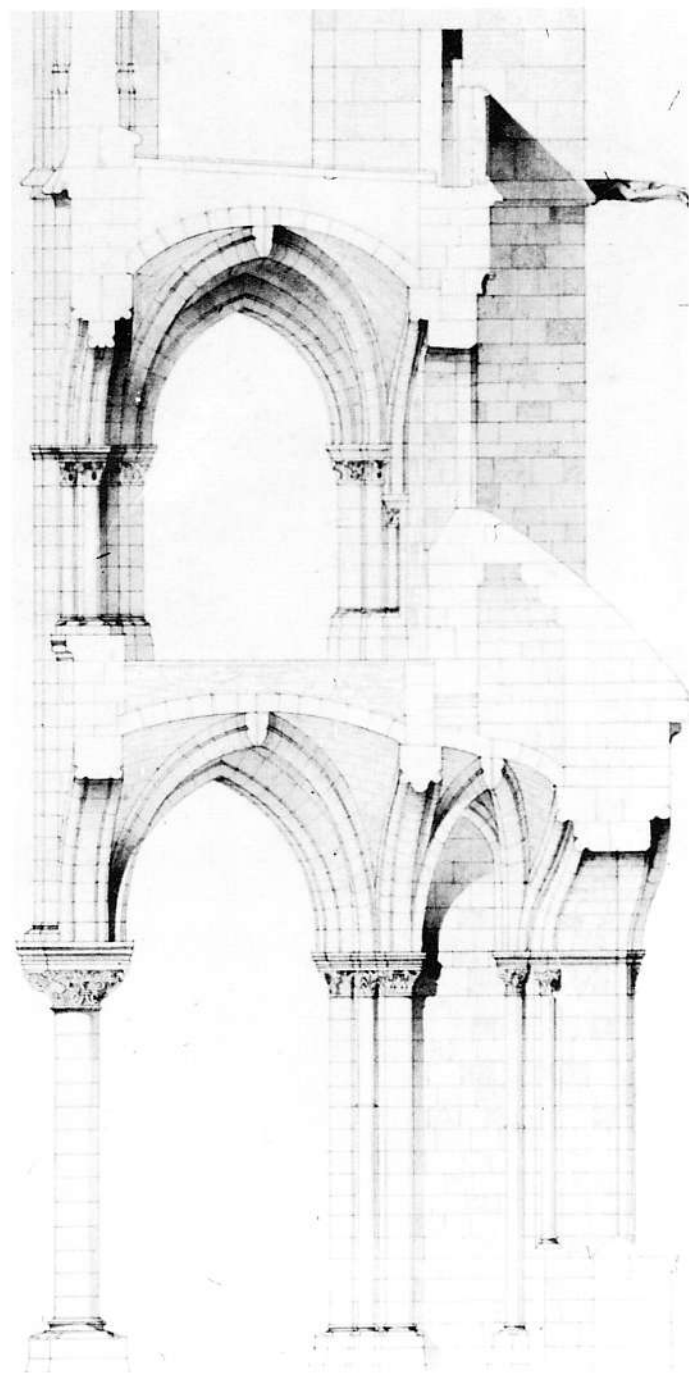
42. Ancienne fenêtre du bas-côté nord du chœur, vue vers le nord-est.



43. Première chapelle sud du déambulatoire (Saint-Louis),
vue vers le sud-est.



44. Voûte de la première chapelle sud du déambulatoire.



45. Coupe sur le déambulatoire et les tribunes du chœur.

C. LES TRIBUNES

Entièrement voûtées d'ogives, les tribunes reprennent très exactement le plan des bas-côtés et du déambulatoire qui leur servent d'assise. D'une hauteur bien évidemment moindre (4,50 m au lieu de 7,10 m à la clef) (fig. 45), elles se caractérisent aussi par une économie générale simplifiée qui n'exclut cependant pas le soin avec lequel elles ont été construites et l'élégance de leurs proportions.

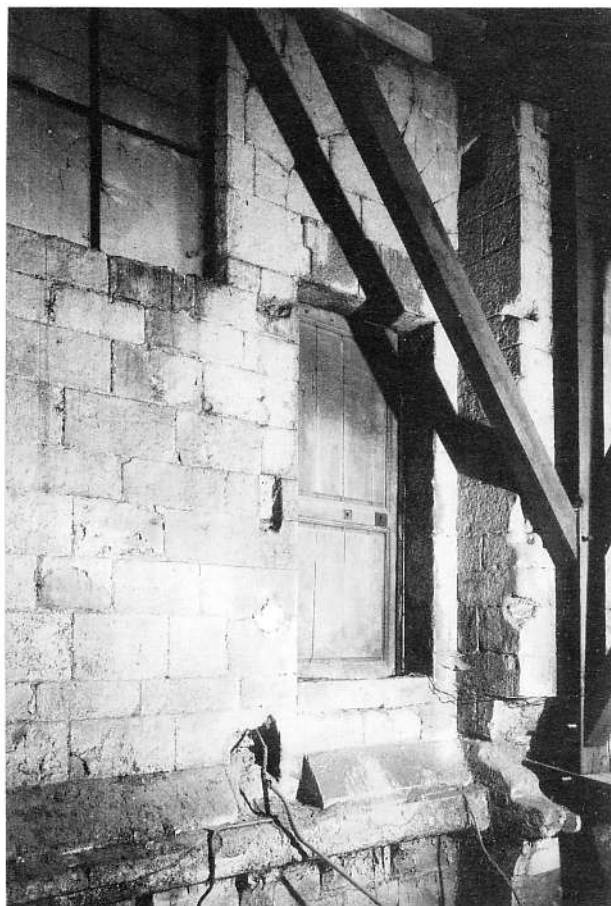
Le profil des doubleaux est partout le même : un méplat entre deux tores — l'alternance du rez-de-chaussée a donc été abandonnée — et les ogives adoptent le profil en amande qu'on retrouve dans toutes les parties du XII^e siècle de la cathédrale. Enfin, excepté aux baies des tribunes où l'arcade interne est reçue sur des colonnettes en délit, toutes les autres colonnes ou colonnettes sont appareillées.

Au sud comme au nord, les deux premières travées (travées 10 et 11) étaient prévues pour communiquer avec une salle haute correspondant à chacun des deux vestibules latéraux car ce sont des arcades et non des fenêtres qui ont été appareillées dans le mur extérieur.³²⁴ Au nord, la pile située entre les deux arcades montre, depuis l'extérieur (ce sont aujourd'hui les combles de la chapelle Sainte-Geneviève), des dosserets prévus pour recevoir des colonnettes associées à une voûte jamais construite.³²⁵ Au sud, les deux arcades donnent sur une terrasse fermée de tous côtés par la tour d'escalier, la chapelle octogonale et le transept du XIII^e siècle.³²⁶

La travée suivante (travée 12) correspond aux tours d'escalier. Si, au sud, une porte permettait d'accéder normalement à la tribune — elle est du même type que celle du rez-de-chaussée —, on a vu qu'il n'en était peut-être pas de même au nord où le linteau de la porte est situé à 1,00 m seulement au-dessus du sol de la tribune.³²⁷

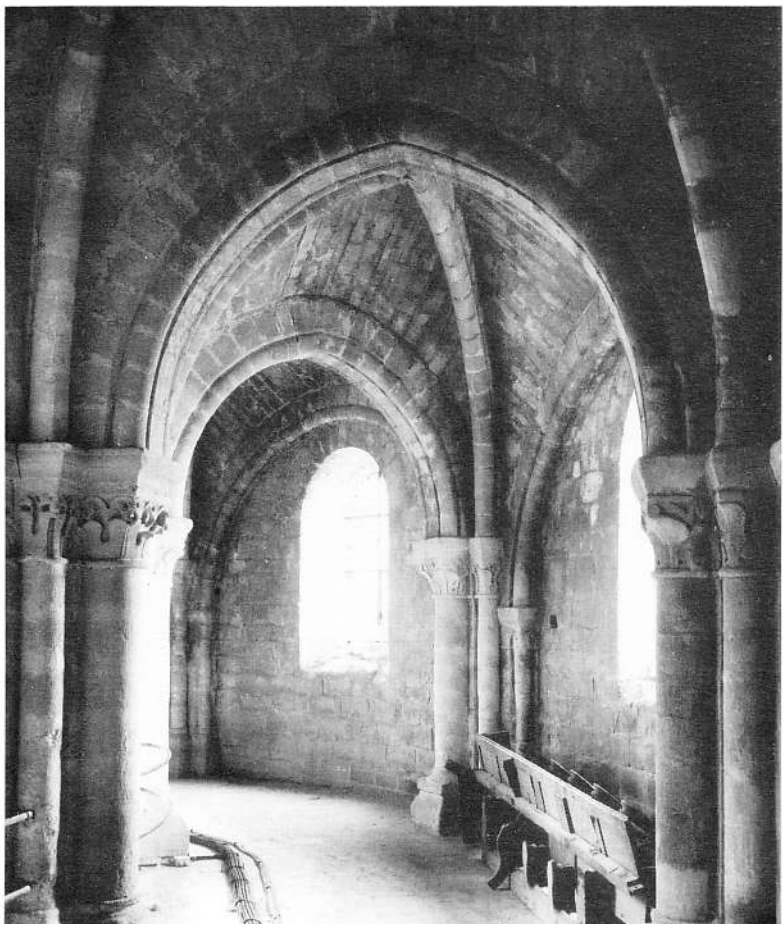
Les deux dernières travées droites avant la partie tournante du chevet (travées 13 et 14) comportent, au sud comme au nord, une fenêtre pour la première travée et une porte et une fenêtre (toutes en plein cintre) pour la travée la plus proche de l'abside.

Semblables à celles de la tour d'escalier méridionale, ces deux portes donnent aujourd'hui sur les combles de la chapelle du Sacré-Cœur (nord) (fig. 46) et de la chapelle du Bailli (sud). Avant l'édification de ces chapelles, ces portes s'ouvraient sur le vide comme le prouve la présence, des deux côtés, d'une corniche du XII^e siècle immédiatement sous le seuil de la porte. Comme l'imaginait très justement Marcel Aubert, et ainsi que je l'ai déjà signalé, il est vraisemblable que la porte nord permettait de com-



46. Porte du XII^e siècle dans le mur nord de la tribune du chœur, vue depuis les combles de la chapelle Saint-Gervais-Saint-Protais (ou du Sacré-Cœur).

47. Tribunes sud de la partie tournante du chœur, vues vers l'est.



324. Il est facile de voir que ce projet de salle haute voûtée a été tout de suite abandonné car, des deux côtés, des modillons identiques à ceux qu'on retrouve aux corniches du XII^e siècle surmontent immédiatement ces arcades, ce qui aurait été impossible si un voûtement avait été réalisé.

325. Aubert, *Monographie*, p. 85.

326. Aubert, *Monographie*, p. 84.

327. Voir ci-dessus, p. 33-34 et n.223.

muniquer avec la muraille, dont elle n'était distante que de 3,00 m environ, au moyen d'une passerelle³²⁸ et qu'on pouvait monter dans les tribunes, par la porte méridionale, des objets qu'il était difficile d'acheminer par les escaliers.³²⁹ Il s'agissait donc de portes non destinées à un usage courant.

La partie tournante des tribunes comprend cinq travées trapézoïdales toutes semblables (fig. 47). Elles se signalent par un agencement particulier de l'arc formeret engagé dans le mur extérieur, dont la retombée s'effectue sur deux chapiteaux implantés plus bas que ceux recevant les doubleaux et les ogives de la voûte. Cette disposition permettait d'éviter le surbaissement de cet arc — dont la portée est plus importante que les autres en raison du plan trapézoïdal de la travée — tout en maintenant sa clef au même niveau que celle des doubleaux et de l'autre formeret afin d'obtenir une inclinaison identique pour tous les voûtains.³³⁰

Chaque travée est éclairée par une fenêtre en plein cintre semblable à celles des travées droites, c'est-à-dire vierge de toute décoration ou mouluration. Malgré l'aspect archaïque de ces fenêtres, il convient d'insister une nouvelle fois sur le fait que l'ensemble des maçonneries — mur tournant du chevet et piles engagées dans ce mur — est absolument homogène et que rien n'autorise l'hypothèse selon laquelle le mur de chevet serait antérieur au voûtement des tribunes.³³¹

D. LE CHEVET

Engoncé dans des chapelles plus tardives qui poussent haut leurs toitures en appentis, dominé par un haut et lumineux dernier étage de style flamboyant que stabilisent des frêles arcs-boutants et des puissantes culées, le chevet de la cathédrale Notre-Dame ne dévoile que bien peu des maçonneries et de sa structure du XII^e siècle (fig. 48 a). Il en était de

même au Moyen Âge où la muraille gallo-romaine au nord-est et les bâtiments de l'évêché sur l'autre côté l'enserraient de bien plus près encore qu'aujourd'hui.³³² Du moins le dernier étage n'était-il pas alors en opposition de style et de proportion avec les deux étages inférieurs (fig. 48 b).

Le chevet de Senlis frappe par sa nudité et même, à ne considérer que l'étage des tribunes, par son aspect archaïque. Il peut être décrit comme un demi cylindre rythmé par des contreforts d'aspect monolithique et que dilatent à peine, telles des boursoufflures, des chapelles en très faible saillie. Nous sommes loin ici de la plastique généreuse et de l'articulation de Saint-Denis³³³ ou, plus encore, de Noyon son contemporain.³³⁴

Les deux chapelles sud-est (fig. 49) (c'était sans doute aussi le cas de la chapelle axiale avant sa démolition) se caractérisent par leur grande et unique fenêtre médiane, faiblement brisée à la clef.³³⁵ Des colonnettes en délit et un tore — légèrement décalés par rapport à l'ouverture proprement dite — soulignent les piédroits et l'archivolte. Deux moulures, à la base de la fenêtre et au niveau du tailloir des chapiteaux des piédroits de celle-ci, se poursuivent sans interruption d'une fenêtre à l'autre en contournant les contreforts, introduisant ainsi une discrète référence horizontale qui ne contrebalance toutefois que bien faiblement le puissant mouvement vertical des organes de butée. La corniche des chapelles est plus marquée malgré des modillons d'une grande discrétion mais grâce à une tablette qui projette fortement sur le plan du mur.³³⁶

Les toitures coniques sont en pierre et appareillées en même temps que le mur tournant des tribunes (fig. 45).³³⁷ Ce mode de couverture, déjà fréquent dans les clochers du Beauvaisis et du Valois aux XI^e et XII^e siècles³³⁸ et qui n'étonnera pas dans ce secteur géographique si riche en pierre d'excellente qualité, apparaît ainsi comme une « signature » régionale et on le trouve dès le milieu du XI^e siècle aux absidioles du transept de Morienvall.³³⁹ On le

328. Voir ci-dessus, p. 34 et n.225.

329. Aubert, *Monographie*, p. 84.

330. Un agencement semblable existe dans le déambulatoire de la cathédrale de Sens (Henriet, *Sens*, p. 113).

331. Voir ci-dessus, p. 36 et n.232.

332. Voir ci-dessus, p. 18-21.

333. Voir Bony, *French Gothic Architecture*, p. 90-93.

334. Voir Seymour, *Noyon*, p. 76 ; Bony, *French Gothic Architecture*, p. 106.

335. Pour la description des deux chapelles nord-est, dont l'agencement est différent en raison de la présence, au XII^e siècle, du mur gallo-romain, voir ci-dessus, p. 35-36.

336. Une corniche très proche se retrouve aux chapelles du chevet de Saint-Leu d'Esserent (fig. 57 c). Celle de la nef de Saint-Evremond de Creil était absolument semblable (fig. 90).

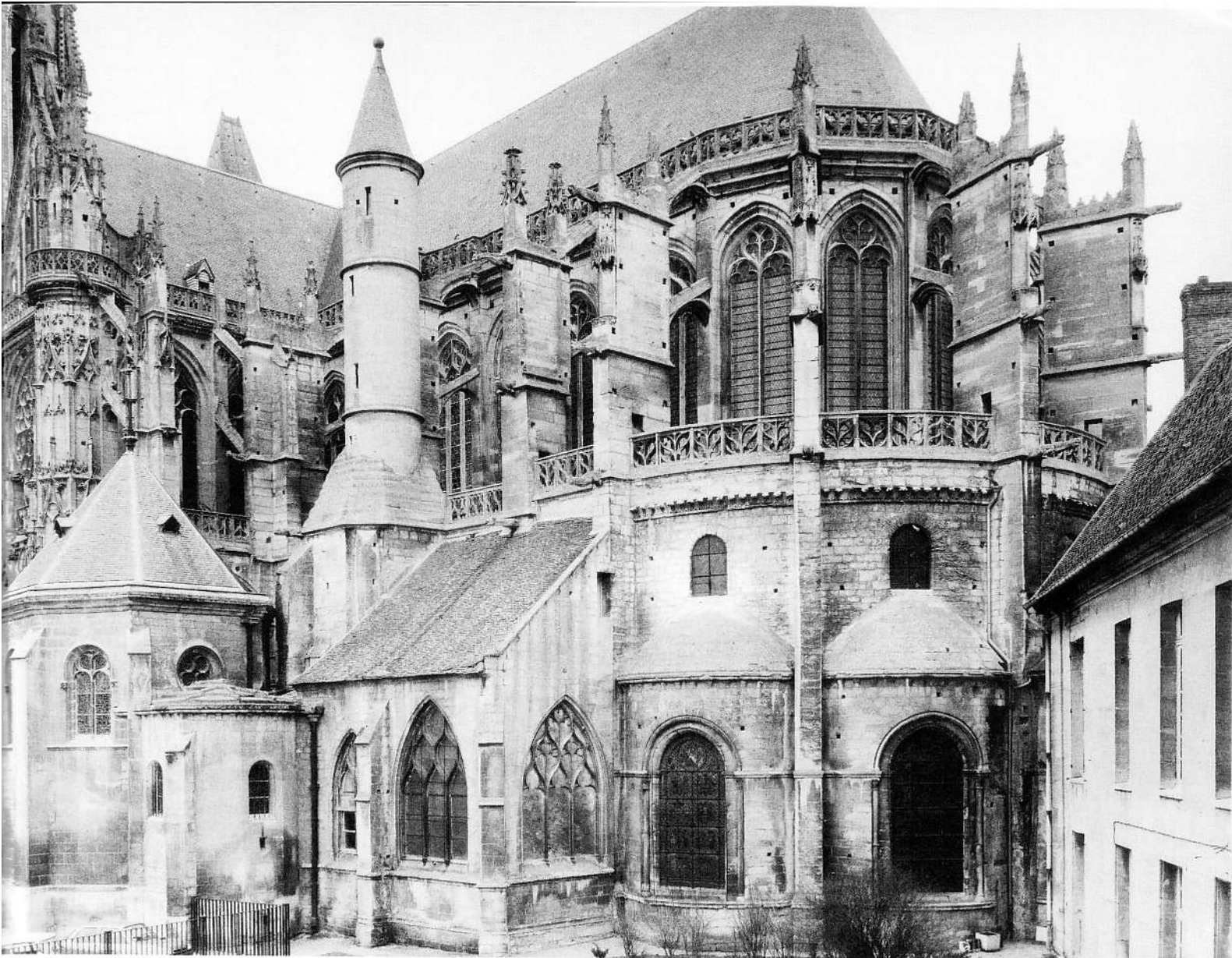
337. Ce qui prouve, une fois de plus, la parfaite homogé-

nité des maçonneries du chevet. Les deux chapelles nord-est ont perdu depuis le XIX^e siècle leur toiture primitive.

338. Ainsi les petites pyramides de pierre qui coiffent les clochers de Morienvall, Rhuis, Pontpoint, Retheuil ou, un peu plus tard (vers 1120), la flèche de Saint-Vaast-de-Longmont, ancêtre d'une lignée qui, avec Cambronne-les-Clermont ou Cauvigny (vers 1160), Mogneville ou la cathédrale de Senlis (vers 1240), aboutira aux nombreuses flèches gothiques qui fleurissent aux XV^e et XVI^e siècles dans la vallée de l'Oise et le Valois. On pourrait suivre la même évolution dans le Vexin français. Sur ces églises, voir notamment D. Vermand, *Eglises de l'Oise*, I et II, passim et A. Prache, *Ile-de-France romane*, passim.

339. C'est du moins une restitution dans ce sens qui a été effectuée par l'architecte Selmersheim au début de ce siècle pour l'absidiole méridionale, seule conservée alors. Celle du nord est complètement moderne : voir Lefèvre-Pontalis, *Ancien diocèse de Soissons*, p. 199 et 208 ; Morienvall, p. 158.

D'après C.F. Ricôme, citant M. Aubert (*Morienvall*, p. 317-318), c'est également une couverture en pierre qui devait exister à l'origine sur le « déambulatoire » du XII^e siècle.



48a. Chevet de la cathédrale, vu vers le nord-ouest depuis l'ancien palais épiscopal.



48b. Restitution du chevet de la cathédrale au XII^e siècle, vu vers le nord-ouest (la restitution de la partie supérieure de la tour d'escalier est hypothétique).



49. Chevet de la cathédrale du XII^e siècle, vu vers le nord-ouest.

retrouvera au début du XIII^e siècle sur les bas-côtés de la nef de Montataire,³⁴⁰ sur la chapelle nord du chœur de Foulanges³⁴¹ et sur les bras du transept et le chœur de Saint-Vaast-les-Mello,³⁴² au XIV^e siècle

340. Lefèvre-Pontalis, *Montataire*, p. 119.

341. Vergnet-Ruiz, *Foulanges*, p. 118 ; Vermand, *Eglises de l'Oise*, I, p. 14.

342. Vergnet-Ruiz, *Saint-Vaast-les-Mello*, p. 8 ; Vermand, *Eglises de l'Oise*, I, p. 26.

343. Parmentier, *Rousseloy*, p. 485 ; Vermand, *Eglises de l'Oise*, I, p. 23.

344. Vergnet-Ruiz, *Rully*, p. 5 ; Vermand, *Eglises de l'Oise*, II, p. 26.

345. La présence de cette corniche invite à s'interroger sur les conséquences de la construction du transept au milieu du XIII^e siècle : à moins d'imaginer, ce qui est peu probable, que les parties hautes de la cathédrale aient été rebâties à cette occasion, on peut penser que le troisième étage du

au chœur de Rousseloy³⁴³ et au XVII^e siècle, encore, aux sacristies de Rousseloy et de Rully.³⁴⁴

L'étage des tribunes, sur lequel mord largement la couverture des chapelles, est d'une totale nudité et s'ajoute simplement d'une fenêtre en plein cintre par travée. Sans ébrasement extérieur, soulignées par aucune moulure ni colonnette, ces fenêtres (fig. 50 b) font écho, tant par leurs dimensions et leurs proportions que par l'absence de tout décor, aux fenêtres des tours gallo-romaines (fig. 51 b) qui n'en diffèrent que par l'alternance des claveaux de brique et de pierre, selon un usage courant à cette époque. Je reviendrai sur ce rapprochement, qui peut-être effectué également à propos de la forme générale demi-cylindrique du chevet (fig. 50 a) qu'on retrouve dans l'arrondi des tours, d'une pareille nudité (fig. 51 a).

Une corniche du XIII^e siècle surmonte ces fenêtres³⁴⁵ et sert d'appui à deux assises de mur et une balustrade ajoutées lors des reconstructions des parties hautes au XVI^e siècle.

Débarrassées des chapelles qui les masquent et restituées dans leurs dispositions primitives, les travées droites du chevet se caractérisent par le même contraste entre les deux premiers étages que celui existant dans la partie tournante (fig. 48 b).

Au sud, deux grandes fenêtres, identiques à celle encore partiellement visible sur le côté opposé (travée 14 N), s'ouvriraient à l'emplacement des arcades d'accès à la chapelle du Bailli (travées 13 S et 14 S).³⁴⁶ Elles s'opposaient ainsi, par leur dimension et leur « modernisme », aux petites fenêtres en plein cintre des tribunes comme à la porte d'aspect archaïque qui, à ce niveau, s'ouvre sur ce qui était alors le vide (travée 14 S).³⁴⁷ Surmontée par un petit talus, une corniche identique à celle des chapelles et située au même niveau que celle-ci marque nettement la séparation entre les deux étages.

Au nord, si la travée la plus orientale (travée 14 N) présente une organisation identique à celle qui lui est symétrique, on a vu qu'il n'en était pas de même pour la travée contiguë (travée 13 N), associée à la phase terminale de la construction des deux premiers étages du chœur (fig. 29).³⁴⁸

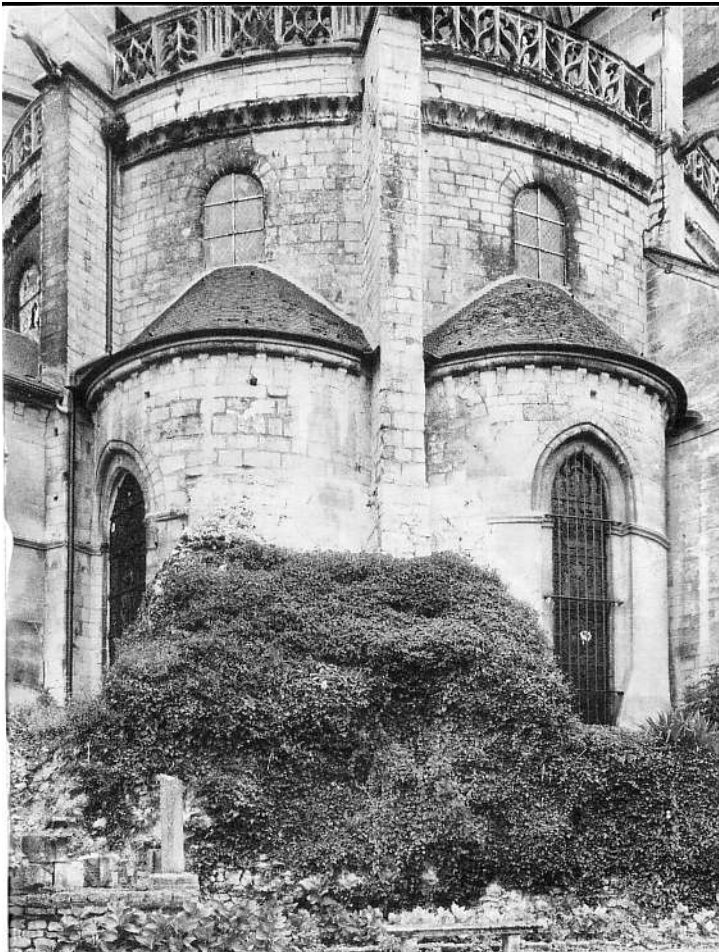
À l'ouest, le chevet vient buter contre les deux tours d'escalier qui, masquées en grande partie par

transept se limitait à la hauteur des voûtes du XII^e siècle du vaisseau central restées en place avec, dans ce cas, des fenêtres très courtes à la manière du chœur de Cambronnes-Clermont ou de la nef de Champagne-sur-Oise. Il n'est pas impossible qu'on en ait alors profité pour agrandir par le bas les fenêtres du XII^e siècle, comme cela s'est notamment produit à Notre-Dame de Paris ou au chœur de Saint-Germain-des-Prés (la voûte d'origine restant ainsi en place), en substituant à l'ancien toit à forte pente une couverture dallée en pierre formant terrasse : c'est en tout cas la suggestion qu'on peut faire pour expliquer la présence d'une corniche du XIII^e siècle à cet endroit.

346. Voir ci-dessus, p. 58.

347. Voir ci-dessus, p. 61-62.

348. Voir ci-dessus, p. 46.



50a

50b



50a. Chevet de la cathédrale du XII^e siècle, vu vers le sud-ouest, depuis le jardin de l'évêché.

50b. Fenêtre de l'étage des tribunes.



51a

51b

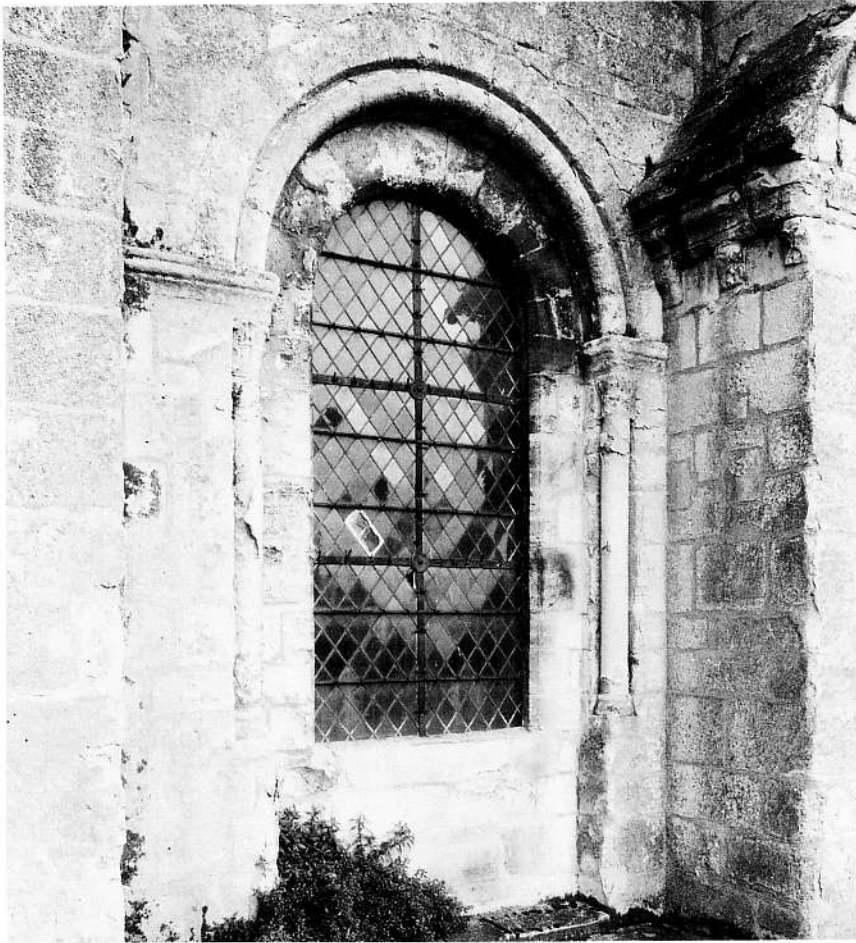


51a. Tour de l'enceinte gallo-romaine, annexée à l'ancien palais royal.

51b. Fenêtre d'une tour de l'enceinte gallo-romaine.

les chapelles du Bailli et du Sacré-Cœur pour les deux premiers étages, se signalent surtout grâce aux tourelles circulaires qui les prolongent, contemporaines de la reconstruction du dernier étage au XVI^e siècle (fig. 48 a).

Implantées en hors œuvre, à l'angle de la travée droite et des vestibules (fig. 15), ces tours marquaient nettement, à l'origine, les volumes du chevet (fig. 48 b). Bien que nous ne puissions juger complètement de leur apport dans la distribution de ces



52. Fenêtre des tribunes sud de la nef.

volumes, faute de pouvoir reconstituer leur élévation complète ni même préciser le niveau qu'elles atteignaient au XII^e siècle, il reste, comme je l'analyserai par la suite, que la présence de ces deux tours latérales de chevet enracine la cathédrale Notre-Dame dans une longue tradition qui, développée à l'époque carolingienne, marquera encore bien des édifices de la région jusqu'à la fin du XII^e siècle.³⁴⁹

Totalement reconstruit à partir du niveau des voûtes des tribunes, le troisième étage peut être restitué dans ses volumes du XII^e siècle grâce à ce que nous savons de l'élévation intérieure primitive. Deux points méritent cependant d'être précisés ici : celui relatif à son contrebutement et celui concernant le type des fenêtres hautes.

Achevées dans les années 1160, les parties hautes du chœur de Senlis ne comportaient pas d'arcs-boutants externes, un système de contrebutement utilisé pour la première fois, d'une manière sûre, à la nef de Notre-Dame de Paris, commencée vers 1175/80.³⁵⁰ L'importance saillante des contreforts du chevet — dont l'authenticité peut être attestée grâce aux moulures

qui les contournent au niveau des chapelles rayonnantes — peut suggérer cependant l'utilisation d'éperons ou d'arcs-boutants sous combles, suivant un principe courant à l'époque.³⁵¹ Cette hypothèse est étayée par l'importante inclinaison de la toiture primitive des tribunes et, corrélativement, par la faible hauteur laissée aux fenêtres hautes ; une organisation de la structure qui permettait d'adosser à une hauteur convenable le contrebutement des voûtes du vaisseau central sans sortir du cadre qu'imposaient encore les combles des tribunes.

Courtes, de proportions trapues, vraisemblablement en plein cintre, les fenêtres hautes ne devaient guère être différentes de celles que montrait, jusqu'à sa démolition, l'étage supérieur de Saint-Evremond de Creil (fig. 90), à peu près contemporain de celui de Senlis. Avec une archivolt adoucie par une moulure torique, des piédroits soulignés par une colonnette et l'imposte des chapiteaux se prolongeant parfois sur le mur gouttereau, ce type caractérise d'ailleurs la plupart des fenêtres de la cathédrale à l'ouest du transept (fig. 52).

349. Sur les tours latérales de chœur, voir en particulier L. Grodecki, *L'architecture ottonienne*, p. 292-295 ; P. Héliot, *Tours jumelées*, p. 249-270.

350. Voir en dernier lieu W. Clark et R. Mark, *Flying Buttresses*, p. 47-65.

351. Voir J. Bony, *French Gothic Architecture*, p. 124-131 ; Clark, *Laon* (2), p. 27-28.